



École Supérieure d'Art
de Lorraine

«Dépassant les discussions sur les modes, il faut préparer les étudiants à exercer une profession dont personne ne peut prévoir ce qu'elle sera dans quatre ou cinq ans. Par conséquent, il s'agit non seulement de communiquer aux étudiants des savoirs mais aussi de leur apprendre à apprendre... Sensibilisons les étudiants à la responsabilité d'être créateur.»

Rudi Meyer

édito

ÉSAL | Épinal
15, rue des Jardiniers
88000 Épinal
03.29.68.50.66

Comment fabriquer des images? Quelles techniques, quels supports, quels modes narratifs (linéaire ou non linéaire) utiliser?

La Diffusion de l'image

Quel réseau? Quelles structures? Quels modes? Quels partenariats?...

Les étudiants accompagnés par une équipe d'enseignants – qui ont par ailleurs une pratique personnelle de ce qu'ils transmettent –, s'engagent dans des expérimentations du côté de l'image et de la narration sous des formes multiples, afin de devenir des auteurs à part entière.

L'image est examinée dans ses fonctions narrative, illustrative, informative, documentaire, symbolique, métonymique, esthétique mais aussi du côté de la sémiotique. Cours théoriques (comme Voir des textes, lire des images /Penser conjointement photographie et littérature) workshops et ateliers de création (comme image et image narrative...) encouragent la fabrique des images qui prennent sens dans une production contemporaine.

Tout ce qui concerne la formalisation de l'image de sa fabrication à sa diffusion est pensée et mis en œuvre au travers de propositions faites aux étudiants et aussi de commandes extérieures.

Le texte prend aussi une place importante: des ateliers d'écriture conduits par une enseignante par ailleurs écrivain, accompagnent les étudiants à chercher leur propre langue, à l'inventer, à la fortifier. Ces ateliers abordent sur les rives de la littérature et de la poésie contemporaines mais aussi de la photographie, du dessin, de la peinture ou de l'image mouvement. Le travail sur le texte vient toujours croiser un travail autour de l'image, dans une approche transversale.

Les cours théoriques dispensés par un enseignant docteur en arts plastiques et d'une enseignante diplômée d'un master de Lettres et Arts engagent aussi les étudiants à écrire de façon régulière, dans une démarche réflexive, analytique et sensible, (un carnet de bord, un corpus de textes...).

Au fil des trois années, les étudiants prennent confiance et affirment leur langue. Ils développent ainsi des qualités littéraires, une approche d'auteur mais aussi le regard distancié que permet l'écriture.

L'enseignement favorise également la transversalité, les projets qui mettent en lien plusieurs disciplines et privilégient aussi la rencontre. C'est ainsi, par exemple, que les échanges avec l'Ésal site de Metz et le réseau des écoles d'art du Grand Est apportent aux étudiants des écoles une ouverture qui donne des perspectives nouvelles aux uns et aux autres.

Les étudiants, dès la deuxième année ne sont plus dans l'exercice mais bien dans l'élaboration de projets qui leur demandent d'acquérir de la méthodologie mais aussi et peut-être avant tout d'accepter de laisser la place à l'inconnu de la création. Ainsi, qu'ils s'agissent de dessin de peinture, de photographie, de vidéo, de son, d'animation, d'images numériques, de design éditorial ou graphique... L'image et la narration se construisent dans cet espace qui mêlent réflexion, références, techniques, tout en laissant la place aux hasards et surprises de l'expérimentation.

L'ouverture du laboratoire transmédia équipé d'un matériel de pointe est le tout dernier espace en date d'expérimentation et de création qui positionne l'école sur ces nouvelles technologies; elles combinent différents

médias pour inventer de nouveaux univers narratifs et interrogent les modes actuels de diffusion. C'est un univers en perpétuelle évolution qui reste à explorer, à parcourir, et surtout à imaginer. Les enseignants accompagnent les étudiants dans ce cheminement, les amènent à apprendre à apprendre en leur proposant un cadre où la liberté et l'utopie ont toute la place d'exister.

L'évolution du projet de l'école génère une véritable interactivité des pensées liées à ces questions. L'élaboration de nouveaux supports et l'émergence de nouveaux réseaux de mise à disposition des images offrent à la création visuelle de vastes domaines d'expérimentations.

L'étudiant est invité à accroître ses connaissances, à développer sa créativité et à améliorer son savoir-faire. Il doit se préparer à une vie de création dans un cadre à la fois culturel et économique. Il doit anticiper et inventer son avenir.

Il convient d'insister sur le fait que l'image se situe de plus en plus dans l'ensemble des données médiatiques et technologiques contemporaines.

À l'ère des mass-médias et self-médias, des flux d'images et de sons, de l'explosion des connexions virtuelles et des espaces d'immersion dans l'image, il est fondamental que les enseignements proposés à l'école interrogent les modes de création, de circulation, de diffusion, d'exposition et de réception des images numériques, notamment dans le didactique (langage linéaire et interactif), dans les domaines ludiques (jeux), dans la communication institutionnelle et privée (Éditions imprimées et numériques).

Cette formation (DNAT) mention image et narration répond aux exigences actuelles de la production de l'image, du signe et de leur diffusion.

sommaire

édito	02		
sommaire	05		
0.1 Histoire de l'École	08		
Épinal, cité des images			
L'appartement impérial			
L'ÉSAL aujourd'hui			
0.2 Présentation générale et statuts de l'établissement	12		
Statuts de L'ÉSAL			
Le réseau des partenaires de l'école supérieure d'art de Lorraine			
Situation particulière du Pôle Images			
Résultats aux examens terminaux			
Que deviennent les étudiants titulaires du DNAT?			
0.3 Comment intégrer l'École supérieure d'Art de Lorraine ?	21		
Conditions d'admission			
L' Admission en premier cycle			
Admission en année propédeutique			
Admission en DNAT 2			
Nature des épreuves d'admission			
Inscription			
0.4 Le projet pédagogique	24		
Le projet pédagogique de l'école			
Orientations suscitées par le Projet de l'école			
Le projet pédagogique au sein de l'EPCC			
Les stages			
Les voyages d'études			
0.5 Régime des études	28		
Le système ECTS			
Le DNAT			
Les Responsables d'études et Professeurs coordinateurs			
Enseignements et enseignants			
Comment s'organisent les enseignements et dans quel but?			
La charte des études et de la recherche en école d'art, AnDEA			
0.6 La vie étudiante	36		
Le logement			
Accueil des étudiants étrangers			
Aide au logement			
Loca-Pass / Avance loca Pass			
La Féé			
Les plus de la Maison de l'étudiant			
Exemples de dates à retenir			
Sport universitaire			
CRU			
Accompagnement des projets			
0.7 Formations à Épinal	40		
Universités de Lorraine			
Autres institutions			
Bibliothèques			
Liens utiles			
0.8 Restauration	44		
Carte clé			
Resto U Louvière			
Brasserie U'Campus Fibres			
0.9 Calendrier et planning	46		
1.0 Règlement intérieur	54		

0.1

Histoire de l'École

Épinal, cité des images

L'appartement impérial...

L'ÉSAL aujourd'hui

— Épinal, cité des images.

L'école utilise aujourd'hui toutes les ressources des Arts contemporains avec l'extraordinaire diversité de leurs modes d'expression pour poursuivre cette tradition historique liée à l'image narrative.

L'école voit le jour en 1966: elle s'appelle alors « École municipale des beaux arts et des arts appliqués à l'impression. »

Sa naissance répondait à une demande de formation artistique en lien avec la sociologie, l'histoire et l'économie liées aux métiers du papier et de l'imprimerie de la région sud Lorraine, voire du bassin d'Épinal.

L'école de Nancy a contribué à la création de l'école d'Épinal comme elle avait contribué à la création de l'école de Metz en 1951.

Des enseignants de l'école de Nancy participeront d'ailleurs directement à la formation des étudiants d'Épinal, notamment en histoire de l'art et en graphisme.

L'école obtient son agrément du ministère de la culture en 1967. Elle prépare deux diplômes:

Le CAFAS (certificat d'aptitude à une formation artistique supérieure.)

Le DNBA (diplôme national des beaux-arts.)

Cet établissement public appartenant à la mairie d'Épinal, rapidement qualifié « d'école de l'image », s'installe d'abord route de Remiremont dans les locaux d'une ancienne usine textile (teinturerie.)

En 1971 elle déménage au 15 rue des jardiniers pour occuper en centre ville au sein d'un parc, une demeure bourgeoise du début du XX^e siècle. Elle y est encore aujourd'hui. L'année suivante, en 1972 l'école d'Épinal est choisie,

avec les deux autres écoles lorraines de Metz et de Nancy et l'école de Nice, comme « école pilote » pour la mise en place de la réforme des enseignements artistiques.

Cette réforme, en partie expérimentée à Épinal, modifie en profondeur la formation artistique avec un premier cycle de deux années (année probatoire et année post probatoire .) et un second cycle de trois années avec trois départements (art, communication et design). Plusieurs options (graphisme, audio-visuelle, stand d'exposition, création de caractères typographiques...) sont aussi ajoutées. Ce second cycle est validé par un nouveau diplôme, le DNSEP.

Les trois écoles lorraines offrent ainsi l'ensemble des formations et s'organisent dès 1972 en un véritable réseau avec des échanges pédagogiques et avec une commission commune d'inscription en second cycle, commission siégeant tour à tour dans l'une d'entre elles.

L'école d'Épinal est habilitée à dispenser une formation dans le cadre du département communication avec les options graphisme et audio-visuelle.

En 1972 l'école d'Épinal est repérée sur le plan national pour la qualité de ses équipements en audio-visuel.

Par ailleurs, pour inscrire dans la contemporanéité la tradition imagière de la ville, l'école crée en 1971 une biennale internationale de l'image consacrée à l'estampe.

Les deux premières éditions (1971 et 1973) sont consacrées aux expressions contemporaines d'artistes internationaux faisant appel aux techniques de reproduction les plus variées. Ces deux éditions regroupaient chacune quelque trois cents œuvres d'une centaine d'artistes de 25 pays différents.

En 1971 un hommage est rendu à Claude Gellée avec un prêt de 47 gravures du cabinet des estampes de la bibliothèque nationale.

En 1973 est présentée une section historique consacrée à la gravure de reproduction du XIX^e siècle.

Les éditions de 1975 et de 1977 ont invité des étudiants et des enseignants des écoles d'art parmi lesquels on retrouve un grand nombre d'artistes de renom international. Ainsi étaient réunies pour la première fois au monde plus de 800 estampes dont les 400 auteurs appartenaient à une soixantaine d'universités ou d'écoles d'art de 20 pays.

L'édition de 1975 rendait hommage aux grands imagiers d'Épinal, ceux en particulier des années 1800 à 1850.

L'édition de 1977 présentait également 40 œuvres venues de Chine populaire et des estampes d'artistes roumains à travers l'union des artistes roumains.

Faute de moyens logistiques et financiers, cette manifestation biennale s'arrêtera en 1978. Fin des années 80, les études passent à une structure de 2 à 3 ans avec l'instauration du DNAP comme diplôme intermédiaire.

En 1995, un accord voit le jour entre le Ministère, la Région Lorraine et les villes de Metz et d'Épinal pour créer une formation originale sur 3 années en réseau avec l'école de Metz.

L'école a travaillé sur ce projet de 2000 à 2004, dans une période dite de transition. C'est en 2001 que fut réalisée la dernière promotion du DNSEP et, en 2004, la première promotion du DNAT.

En 2006 l'école fut le siège de la première rencontre de l'association des Écoles d'art du Grand Est réunissant celles de Chalon sur Saône, Dijon, Besançon, Strasbourg, Mulhouse, Reims, Metz, et Nancy.

À partir de 2007, l'École supérieure d'Art d'Épinal intègre l'enseignement supérieur sous le régime du LMD et des méthodes d'évaluation qui l'accompagnent.

— L'appartement impérial... «Le Trésor»

L'Ésal occupe un appartement célèbre, transformé en salle d'exposition, d'atelier ou de résidence d'artistes situé au cœur d'Épinal, au pied d'une tour chinoise, et nommé «le Trésor».

L'Ancienne Trésorerie Générale des Vosges (19 rue d'Ambrail) est l'ancien hôtel particulier de M. Collinet la Salle, construit par la subdélégation d'Épinal en 1740 en partie sur les ruines de la porte d'Ambrail, porte fortifiée de la ville.

Le Trésor est un lieu ouvert et transversal dans le cursus des étudiants. Il s'articule autour des spécificités de l'école telles que la vidéo, la narration et l'édition.

Cette espace de 200 m² permet aux étudiants de suivre des cours, d'exposer ou de présenter leurs travaux lors des bilans et des diplômes.

À deux pas du «Trésor», un ancien pavillon appartenant au Trésorier payeur-général, lui-même accessible en empruntant les escaliers de la Tour chinoise, défie lui aussi le temps qui passe. Les cours s'y déplacent parfois au printemps au pied de l'ancienne forteresse d'Épinal.

— L'ÉSAL aujourd'hui.

L'École supérieure d'art de Lorraine, ÉSAL, établissement public de coopération culturelle, est née du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École supérieure d'art de Metz Métropole en janvier 2011.

Épinal et Metz ont conservé les lieux

d'enseignement dirigés chacun par un directeur de site, le siège de l'EPCC est à Metz, regroupant la direction générale et l'administration.

En janvier 2014, l'EPCC ÉSAL a intégré le Cefedem de Lorraine, Centre de formation musique et danse:

L'ÉSAL- Cefedem est actuellement l'un des trois établissements nationaux publics plurisectoriels sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication.

À ce titre, il délivre des diplômes nationaux et l'enseignement est organisé conformément aux arrêtés ministériels.

Par ailleurs, l'EPCC inscrit sa pédagogie dans les enjeux internationaux, nationaux et locaux de la mise en œuvre de la réforme européenne des diplômes.

Organisé autour des deux sites d'Épinal et de Metz, l'ÉSAL offre, sur le territoire Lorrain, l'ensemble des diplômes nationaux proposé par l'enseignement supérieur en arts plastiques:

Un Diplôme National d'Arts et Techniques, DNAT (Épinal), un Diplôme National d'Arts plastiques, DNAP (Metz) en trois ans ainsi qu'un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, DNSEP habilité au grade de Master, en cinq ans.

Pour la musique, le Cefedem délivre un DE de professeur de musique, Diplôme d'Etat. Par ailleurs, en partenariat avec l'Université de Lorraine, le site de Metz propose un Master professionnel Arts de l'exposition et Scénographies, et le Cefedem une licence professionnelle pratique artistique et enseignement musical.

La pluridisciplinarité enrichit la formation sur chacun des sites et des ateliers transversaux permettent des échanges artistiques fertiles dans de

nombreux champs de l'art contemporain et du spectacle vivant.

L'initiation à la recherche est également un dénominateur commun.

L'échelle de l'école reste un atout pour l'accompagnement de parcours singuliers pour quelques 300 étudiants: les résultats des diplômes et l'attractivité de l'EPCC ÉSAL - Cefedem témoignent de la qualité des formations.

L'ÉSAL - Cefedem porte une attention particulière à l'insertion professionnelle de ses étudiants, et son réseau de partenaires dynamise les opportunités ouvertes dès les nombreuses collaborations organisées au sein du cursus.

Les Journées Professionnelles sont des moments privilégiés pour aborder avec des professionnels de l'art les préoccupations liées à l'entrée dans le monde du travail.

L'EPCC, caractérisé par son attachement constant au territoire, est aussi ouvert aux échanges transfrontaliers et internationaux qu'il élargit tous les ans.

Les valeurs fondamentales de l'enseignement à l'EPCC ÉSAL - Cefedem reposent sur un engagement fort de tous ses acteurs, mais aussi sur une écoute et un investissement précieux de ses fondateurs: les communautés d'agglomération de Metz Métropole et d'Épinal et le Conseil Régional de Lorraine.

0.2

Présentation générale et Statuts de l'établissement

Statuts de L'Ésal

Le réseau des partenaires de l'école

Situation particulière du Pôle Image

Résultats aux examens terminaux

Que deviennent les étudiants titulaires du DNAT ?

Statuts de l'Ésal

Par arrêté en date du 18 novembre 2010, le Préfet de la Région Lorraine a créé l'établissement public de coopération culturelle dénommé « École Supérieure d'Art de Lorraine ».

Afin de permettre l'intégration des activités du Centre de Formation des enseignants en Danse et en Musique (Cefedem de Lorraine), les statuts de l'établissement ont été modifiés après l'accord des membres fondateurs, à savoir :

- Metz Métropole,
- La Communauté d'Agglomération d'Épinal,
- Le Conseil Régional de Lorraine.

L'arrêté n° 2013-DCTAJ/1-116 du Préfet de la Région Lorraine en date du 19 décembre 2013 a approuvé les statuts modifiés de l'établissement public de coopération culturelle (consultables sur le site internet de l'école).

Conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président qui en fixe l'ordre du jour. Il se réunit de droit au moins trois fois par an.

Le Conseil d'Administration se réunit alternativement à Metz et à Épinal.

Il est composé comme suit :

- 6 représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole ;
- 6 représentants de la Communauté d'Agglomération d'Épinal ;
- 2 représentants du Conseil Régional de Lorraine ;
- le maire de la commune de Metz ou son représentant ;
- 6 personnalités qualifiées ;
- deux représentants de l'État

l'un étant compétent dans le domaine des arts plastiques et l'autre dans le domaine du spectacle vivant, en particulier la musique,

- le Maire de la ville d'Épinal ou son représentant,
- un représentant du Centre Pompidou-Metz,
- un représentant de la SEM de Développement économique d'Épinal,
- un représentant de l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy ;
- 2 représentants du personnel ;
- 2 représentants des étudiants.

Conseil d'orientation pédagogique

Le conseil d'orientation pédagogique est consulté sur toutes les questions touchant aux activités pédagogiques, scientifiques et culturelles de l'établissement.

Il se réunit une fois par trimestre à l'initiative du directeur qui en fixe l'ordre du jour ou à la demande de la moitié de ses membres.

À l'issue de chaque réunion, le directeur présente le rapport des travaux du conseil d'orientation pédagogique devant le conseil d'administration.

Le conseil d'orientation pédagogique est composé comme suit :

- le directeur de l'EPCC ;
- les directeurs de site arts plastiques ;
- le directeur du département de Formation spectacle vivant en particulier de la musique ;
- deux représentants de l'administration élus par les enseignants et le personnel administratif et technique ;
- les coordinateurs des études ;

→ tous les coordinateurs des 3 sites ;
 → les délégués étudiants élus par année sur chacun des trois sites ;
 → deux personnalités qualifiées issues du monde professionnel au titre de la musique ;
 → deux personnalités qualifiées issues du monde professionnel au titre des arts plastiques.

Le directeur peut inviter à participer aux séances du conseil, avec voix consultative, toute personne dont il jugera la présence utile.

Les fonctions de membre du conseil d'orientation pédagogique sont exercées à titre gratuit.

Les modalités de fonctionnement du conseil d'orientation pédagogique sont fixées par le règlement intérieur de l'établissement.

Des comités pédagogiques sur chacun des sites permettent d'organiser un cursus propre à chaque formation et de dialoguer avec les étudiants dans le cadre de l'évaluation de l'enseignement

Le réseau des partenaires de l'École supérieures d'Art de Lorraine, site d'Épinal.

Dans sa volonté d'expérimentation et d'exploration des champs de l'Image, l'ÉSAL site Épinal est naturellement partie prenante d'un écosystème territorial constitué du Musée de l'Image, de l'Imagerie d'Épinal, d'une maison d'Éditions et d'un cluster d'entreprises autour de l'image.

Les réseaux de grande proximité

La BMI >

La Bibliothèque Municipale Intercommunale accueille différentes conférences avec les étudiants de l'Ésal. Ces derniers ne se contentent pas d'y venir au titre d'auditeurs

mais participent directement à leur organisation, voire aux conférences elles-mêmes. La BMI expose aussi leurs œuvres lors de manifestations ponctuelles.

Le Musée de l'Image >

Créé en 2003, le Musée de l'Image abrite l'une des plus importantes collections d'images populaires imprimées en France et à l'étranger: il réunit plus de 110 000 images.

Depuis son ouverture, le Musée de l'Image revendique aussi son attachement à d'autres formes d'art en confrontant les images populaires avec des œuvres contemporaines. Ainsi le Musée s'est donné pour objectif de questionner les liens qui existent entre les images d'hier et celles d'aujourd'hui. Depuis plus de 10 ans, le Musée de l'Image est un des partenaires privilégiés de l'ÉSAL.

Le musée départemental d'art ancien et contemporain >

Il est le principal musée de la ville d'Épinal, dans le département des Vosges. Il rassemble environ 30 000 œuvres d'arts de toutes natures et époques, notamment des chefs-d'œuvre de la peinture européenne.

Ces deux Musées sollicitent régulièrement l'Ésal pour différentes manifestations liées aux Images d'Épinal, à leur passé, mais aussi à leur actualité. Les étudiants y interviennent, là aussi, avec leur savoir faire et leurs projets.

L'Imagerie d'Épinal, un nouvel élan économique >

L'imagerie d'Épinal est la dernière imagerie d'Europe encore en activité. Fondée à la fin du XVIII^e siècle, elle a pour projet la large édition et diffusion d'images populaires, informatives, religieuses ou d'amusement

(jeux, devinettes, maquettes, bandes dessinées...) à destination des adultes et des enfants.

Aujourd'hui elle rayonne à travers son musée et la visite des ateliers qui drainent plus de 60 000 visiteurs annuels venus d'Europe ainsi que du Japon et de la Corée. L'imagerie édite des images d'artistes contemporains et les diffuse.

Aujourd'hui des jeunes diplômés de l'Ésal sont édités à l'Imagerie. Par ailleurs, une Galerie d'exposition à L'Imagerie est mise à disposition pour les étudiants de l'Ésal.

Le pôle image >

Cet Écosystème regroupe tous les secteurs qui, dans le bassin spinalien, gravitent autour de l'image. Il organise et coordonne leurs actions afin qu'ils soient complémentaires. En créant ce cluster d'entreprises autour de l'image, la Communauté d'agglomération d'Épinal a impulsé une dynamique économique avec pour objectif de proposer de nouvelles perspectives d'emplois. Dès 2009, elle a adopté une stratégie proactive et affiche sa forte volonté d'enclencher un processus innovant et d'attirer des entreprises. À ce titre, les étudiants de l'Ésal sont à la fois informés par la diversité des actions menées dans ce secteur. Ils connaissent les besoins de la production contemporaine, les stages proposés par les entreprises et, enfin, les différentes manifestations organisées dans la région.

Scènes et Vosges >

c'est un outil structurant pour le développement du spectacle vivant en Lorraine sud. Cette structure est née de la volonté des villes d'Épinal et Thaon les Vosges de regrouper au sein d'une même entité leurs équipements: le Théâtre municipal et l'Auditorium de la Louvière

à Épinal et le Théâtre de la Rotonde à Thaon les Vosges. Le projet culturel de Scènes Vosges se veut être un juste équilibre entre la diffusion (25 à 30 spectacles par saison), la création (artistes associés, co-production, accueil studio en danse, Résidence chanson, etc...), la sensibilisation et l'élargissement des publics. Scènes Vosges intervient dans 5 domaines artistiques: le théâtre, la danse, le cirque, la chanson française et le spectacle jeune public. Scènes Vosges a été labellisé Scène Conventionnée pour le Théâtre et la Voix au 1 janvier 2009.

La Souris verte >

Ce lieu de musiques actuelles joue un rôle important et en complément des 3 autres lieux, en accueillant les équipes de création dans les domaines du théâtre, de la danse, du cirque, de la chanson française et des spectacles jeune public. L'offre proposée est ainsi conforme au cahier des charges traditionnel d'une Scène Nationale. Avec l'Ésal des projets se développent en visant à unir l'Art, la musique, la danse et le théâtre.

Les éditeurs >

L'édition, et notamment l'édition de jeunesse est très présente à l'Ésal. Des partenariats existent du reste avec différents éditeurs régionaux voire nationaux dans ce secteur.

Nées fin 2012, sous la forme d'une association à but non lucratif, les Éditions du Pourquoi pas? sont le fruit d'une collaboration fructueuse entre l'École Supérieure d'Art de Lorraine - site d'Épinal et de la Ligue de l'Enseignement des Vosges. Depuis plusieurs années, des projets de création se développent

en conjuguant le pouvoir créatif de la jeunesse en formation, le savoir-faire des enseignants de l'École d'Art et le dynamisme associatif généré par la Fédération d'Éducation Populaire. Le projet Ligue-Ésal de production d'outils autour du manifeste de la Ligue «faire société» a vu la création, entre autres de productions artistiques remarquables et d'une collection d'albums jeunesse inspirés des thèmes du manifeste.

L'association les Éditions du Pourquoi pas? a vu le jour le 16 novembre 2012. Elle est animée pour son démarrage, par des forces vives de l'Ésal et de la Ligue de l'enseignement qui se sont engagées à titre personnel, chacun apportant ses compétences au service de l'œuvre collective avec un projet politique fort et une réelle ambition artistique. Aujourd'hui, les Éditions du Pourquoi pas? ont édités plus de 21 ouvrages et diffusés plus de 7 000 livres en France. Des Éditions illustrés par des étudiants et des jeunes diplômés de l'Ésal-Épinal en collaboration avec des auteurs professionnels (Christine Beigel, Julia Billet, François David, Thomas Scotto, Yaël Hassan, Yves-Marie Clément, Cathy Ytak, Nina Ferrer-Gleize...)

Partenariat «Le village de l'illustration» Depuis juillet 2016, L'Ésal-Épinal est présente aux Estivales de l'illustration à Sarrant. Organisées par la médiathèque Départementale du Gers, la librairie et le village de Sarrant ouvrent leurs portes à L'Ésal pour organiser une Master class (Une couleur, un mot) et animer un atelier (De l'original au multiple) en compagnie d'illustrateurs connus des plus prestigieuses maisons d'Éditions Françaises (Bayard Jeunesse, l'école des loisirs, Thierry Magnier, Gallimard Jeunesse...)

Les manifestations et expositions.

L'Ésal prend une part active dans différentes manifestations en exposant ses savoir faire et les créations des étudiants. Citons à titre d'exemple certaines d'entre elles, mais la liste est loin d'être exhaustive: «Le Bureau du dessin», «La Nuit de la vidéo» en partenariat avec MJC Lillebonne Nancy, «Le Printemps des poètes», «Dis-moi dix mots», «La Lune en parachute», etc.

Les réseaux régionaux et

nationaux Les Festivals et manifestations majeurs pour l'École L'école est présente dans tous les festivals du Grand Est qui ont un rapport étroit avec l'Édition de jeunesse, l'image narrative, la photographie et la vidéo contemporaine. Mais elle participe aussi, sur le plan national, à d'autres événements liés à ce secteur.

Là encore, la liste des exemples est plutôt longue: «Festival du film chercheur» en partenariat avec l'Université des Sciences de Lorraine, «Salon du Livre d'artiste» à Thionville, Rencontres «Bandits-Mages» à Bourges, «Salon national du livre et de la presse jeunesse» à Montreuil, «Festival international de la bande dessinée» à Angoulême, «Salon du livre jeunesse» à Contrexéville, «Festival Zinc Grenadine» à Épinal, rencontre avec le «collectif Ergastule», Rencontres «Étudiants - Entreprises», «La nuit de l'étudiant», etc.

Les réseaux internationaux

L'école suscite des projets au niveau international et s'inscrit aussi dans des appels projets internationaux.

ÉSAL Épinal à Loughborough Games We Play est le nom du projet d'échanges artistiques mené depuis 2014 entre l'ÉSAL site Épinal et

Loughborough, Angleterre.

L'artiste et éditeur Benoit Jacques a été invité à participer à deux ateliers d'édition qui ont réuni les étudiants de DNAT3 à Épinal, en janvier et à Loughborough le mois suivant. Les étudiants ont pratiqué de la lithographie et de la sérigraphie.

Des élèves encadrés par deux professeurs se sont également rendus à ELCAF (East London Comics and Arts Festival), salon de l'édition indépendante ou ils ont exposé leurs éditions. Ce salon est organisé par la maison d'édition Nobrow que nous avons rencontré lors du séjour à Loughborough en 2014.

L'école bénéficie de la Charte Erasmus pour permettre aux étudiants de 3ème année de partir étudier pour une période de trois mois à l'étranger.

Plusieurs étudiants ont pu bénéficier de 6 semaines de cours au sein du département Art de l'Université du Wisconsin à LA CROSSE.

Fundacion CIEC, Betanzos, Espagne De renommée internationale, la Fondation CIEC, Centre International de l'Estampe Contemporaine se trouve à Betanzos et propose aux étudiants, artistes... divers ateliers/cours/stages à leur disposition. Nos étudiants ont pu bénéficier à plusieurs reprises de formation en gravure, lithographie...

Trèves (Allemagne) projet transfrontalier avec le festival Sarrlorrlux.

— Situation particulière du Pôle Image.

L'Ésal n'est pas seulement un établissement de l'enseignement supérieur. Elle s'insère dans une

approche régionale et locale des métiers de l'image incarnée par le «Pôle image». Installé à Épinal, au lieu dit de «la Maison romaine», ce Pôle a pour vocation, depuis 2010, de regrouper et de coordonner toutes les entreprises qui, dans le bassin spinalien, gravitent autour de l'image.

Sous la forme de projets communs, de stages, ou d'échanges réguliers, les étudiants de l'Ésal intègrent automatiquement les différents réseaux animés par le Pôle image.

Le pôle image est ainsi constitué par des sociétés aussi variées que celles qui travaillent dans la mise au point de logiciels de reconnaissance d'image (Xilopix), des systèmes d'affichage publicitaire (EveaCom), de banque d'images audiovisuelles (Spinal'Images), de courts métrages, de clips musicaux et de documentaires (Supermouche productions), etc...

Créée en 2009, FILMS EN LORRAINE, Union des professionnels est une fédération chargée de réunir et de représenter les professions du secteur de l'image en Lorraine. Films en Lorraine est officiellement, depuis 2013, un Pôle Régional d'Éducation Artistique et de Formation au Cinéma et à l'Audiovisuel (PREAFCA). Aujourd'hui l'Ésal est engagé comme partenaire pour le développement de projets vidéos/animations notamment pour le festival de la fête des images à Épinal (Vjing, mapping vidéo..).

CINESTIC Initié par les acteurs du numérique et de l'image de la Lorraine, soutenu par la Région Lorraine, l'État et les communautés d'agglomération d'Épinal, Nancy, Metz et Thionville, le Cluster Image & Numérique est un outil de développement économique pour

les entreprises de la filière de l'image et du numérique, le monde académique et les structures de développement économique.

L'Ésal est partenaire d'un projet «Hackathon Vosges» réunissant

Les organismes suivants:

- L'Ésal
- L'IUT de Saint-Dié-des-Vosges
- SIMPLON

Les bénéficiaires à l'organisation de cette manifestation sont nombreux:

- Rayonnement du territoire vosgien
- Dynamisation de la filière numérique
- Nombreux apports pédagogiques et formateurs pour les étudiants...

L'objectif de ce Pôle Image

est de créer un centre permanent de ressources et d'information, de coordonner les différentes actions d'éducation et de formation à l'image, et d'administrer toutes les aides à la production audiovisuelle et cinématographique. Cet effort implique bien entendu l'accompagnement des projets des étudiants de l'Ésal.

—

Résultats aux examens terminaux

Résultats des examens pour les trois dernières années

date	inscrits	reçus	refusés	mentions	félicitation
2014	30	30	0	7	7
2015	24	23	1	8	8
2016	24	23	1	6	10

—

Que deviennent les étudiants titulaires du DNAT ?

Promotion 2014 :

Sur une promotion de 31 étudiants,

- 30 ont été présentés au DNAT
- 1 redoublement a été proposé
- 30 ont été admis au DNAT :

7 mentions et 7 félicitations

Concernant les 30 étudiants :

9 sont en activité professionnelle (soit 30 %) :

- Chef d'atelier/Imprimeur,
- Freelance/Auto-Entrepreneur
- Illustrateur, graphiste.

14 sont en poursuite d'études (soit 47 %) :

École d'art : Metz, Montpellier, Nancy, Angoulême, Strasbourg, Nantes, Caen, Paris « Campus de la fonderie de l'image ».

Université : Master création et édition numérique Paris 8, Universiudad Politecnica de Valencia (Espagne).

7 sans réponse (soit 23 %).

Promotion 2015 :

Sur une promotion de 26 étudiants :

- 24 ont été présentés au DNAT
- 2 redoublements ont été proposés
- 23 ont été admis au DNAT

Concernant les 23 étudiants :

9 sont en activité professionnelle (soit 39 %) :

- Service civique,
- Artiste indépendant,

- Freelance,
- Monteur, cadreur, étalonneur,
- Animation vidéo,
- Illustrateur, graphiste.

11 sont en poursuite d'études (soit 48 %) :

- École d'art : Amiens, Rennes, ERG Bruxelles, Valence, Strasbourg, Caen, « La Poudrière ».
- Université : Toulouse-Jean Jaurès, Master Anthropologie Sociale et Culturelle à Strasbourg, Lumière-Lyon 2.
- 3 sans réponse (soit 13 %).

Promotion 2016 :

Sur une promotion de 27 étudiants :

- 24 ont été présentés au DNAT
- 2 redoublements ont été proposés
- 1 étudiante a fait le choix de ne pas se présenter au diplôme
- 23 ont été admis au DNAT

Concernant les 23 étudiants :

14 sont en poursuite d'études (soit 61 %) :

- École d'art : Limoges, Amiens, Reims, Angers, Metz, Caen, Toulouse,
 - Université : Caen, poursuite d'études au Japon,
 - CAP Tournage et décoration céramique à Longchamp.
- 5 ont déclaré en fin d'année vouloir trouver du travail (soit 22 %).
- 1 sans réponse (soit 4 %).
- 3 ont fait le choix de voyager (soit 13 %).

Les 3 promotions 2014, 2015 et 2016 montrent qu'une majorité des étudiants choisit de poursuivre ses études post-DNAT, en école d'art ou à l'université. Les étudiants choisissent une spécialisation à ce moment de leur parcours. La formation de trois années à l'école leur ouvre de nombreuses possibilités, compte tenu du choix pédagogique d'offrir aux étudiants un large spectre de pratiques artistiques ainsi qu'une culture générale solide. Leur pratique de l'écriture les rend particulièrement convaincants dans la constitution de leurs dossiers et leurs présentations écrites et orales. C'est ainsi que ceux qui veulent poursuivre leurs études sont reçus pour la grande majorité dans au moins un des lieux où ils choisissent de finir leur cursus. Les Masters proposés par le site de Metz sont dans la continuité du DNA et accueillent un certain nombre d'étudiants comme d'autres écoles d'art du grand Est (Nancy, Strasbourg, Reims) ; c'est aussi vrai pour des universités d'autres régions.

Cependant, le taux d'insertion professionnelle des étudiants est notable. Certains stages ont pu déboucher sur des emplois ou à des contrats signés en tant qu'indépendants (à Vosges TV, aux Editions du Pourquoi pas...). Par ailleurs, des propositions de services civiques sont faites à des étudiants sortants des associations en partenariat avec l'école (La ligue de l'enseignement.). Ces temps de professionnalisation ont déjà débouché sur des emplois (à l'imagerie d'Epinal, par exemple) et développent un réseau professionnel pour les anciens étudiants. Trois services civiques sont mis en place à l'école (en photo/image mouvement, édition et multimédia). Il s'agit là, outre l'aspect professionnalisant de cette expérience,

de permettre à d'anciens étudiants de poursuivre un projet personnel artistique en utilisant les ressources de l'école.

0.3

Comment intégrer L'École Supérieure d'Art de Lorraine ?

Conditions d'admission

L'Admission en premier cycle

Admission en année propédeutique

Admission en DNAT 2

Nature des épreuves d'admission

Inscription

— Conditions d'admission.

Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peuvent intégrer l'Ésal, s'ils ont moins de 28 ans, par deux voies d'accès :

Entrée en propédeutique (première année) après avoir réussi le concours.

Entrée en cours d'études après examens et avis favorable de la commission d'intégration.

Les dates de ces deux concours sont fixées par le Directeur de l'école. On peut les consulter en consultant le site internet de l'Ésal : www.esae.fr

— L'Admission en premier cycle

Les candidats justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent peuvent se présenter aux épreuves d'admission au semestre 1.

Si cette condition n'est pas remplie, le Directeur peut après avis d'une commission de recevabilité (composée du Directeur ou son représentant et au moins de deux professeurs nommés par le Directeur) autoriser un candidat à se présenter à titre dérogatoire aux épreuves d'admission.

Le candidat doit déposer un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement dont il veut suivre le cursus. Il comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification au candidat.

— Admission en année propédeutique.

Les candidats sont soumis à un concours d'entrée constitué d'une série de tests visant à révéler un certain nombre d'aptitudes : motivation, sensibilité, curiosité, imagination, culture générale, capacité d'analyse, langue étrangère.

Les étudiants passent une épreuve écrite qui s'articule autour d'une analyse d'image et d'un travail de réflexion ; une épreuve de langue ; une épreuve de pratique artistique qui s'articule autour de deux exercices qui se déroulent au Musée Départemental d'art ancien et contemporain. Ils passent également un entretien de quinze minutes avec un jury composé d'enseignants. Ils exposent une sélection de travaux et l'épreuve plastique préparée à la maison. Ils répondent aux questions qui visent à mesurer l'engagement, la motivation et le potentiel du candidat. Ce concours se déroule sur trois journées au mois d'avril (le candidat est quant à lui convoqué pour une seule journée).

— Admission en DNAT ≥

Quelles sont les conditions d'admission ?

La commission d'équivalence se réunit au mois de mars/avril. Elle étudie la candidature d'étudiants issus d'autres écoles d'art mais surtout des candidats dont le cursus spécifique peut s'avérer intéressant pour le groupe de la promotion. Ainsi comme le montre le tableau, l'école accueille des étudiants qui ont obtenu des diplômes souvent professionnalisants BTS ou DUT ou DMA.... Ils apportent aux groupes leur regard singulier, des approches et une

méthodologie déjà quasi professionnelle, compte tenu de la teneur du diplôme déjà obtenu. Ils insufflent ainsi par leur présence une approche professionnalisée aux autres étudiants. Ils sont quant à eux souvent en attente d'une plus grande autonomie et d'approches moins scolaires que celles qu'ils ont connues et veulent développer des projets où ils se sentent plus libres de créer. L'école est alors pour eux un véritable terrain d'expérimentations.

Les résultats aux diplômes montrent que ces étudiants se sont parfaitement intégrés à l'école et qu'ils ont développé des compétences qui enrichissent largement leur parcours d'origine.

La Commission d'équivalence consiste en un entretien où le postulant expose un dossier artistique et pédagogique et répond aux questions du jury composé de quatre enseignants. Il est demandé aux étudiants étrangers un test de français correspondant au niveau B2. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus.

— Nature des épreuves d'admission :

Contenu des épreuves :

- Épreuves de dessin.
- Épreuve théorique d'analyse d'image.
- Entretien avec le jury (environ 20 mns).
- Épreuve de langue étrangère.
- Épreuve d'analyse de texte.

Composition du dossier de travaux personnels (à présenter le jour du concours)

La composition du dossier sera établie par le candidat de façon judicieuse, selon des critères de choix,

de spécificité. Une très grande attention sera portée au savoir-faire, au dessin et à l'expression plastique.

Le dossier doit manifester la capacité créatrice du candidat, sa capacité à exercer un esprit critique vis-à-vis de son propre travail. Il doit faire apparaître ses motivations pour les études envisagées.

Le dossier doit comporter 10 à 15 planches au maximum et si possible un carnet de croquis. Les planches peuvent être composées de dessins, d'illustrations, de gravure, de photographies, de collage, etc... Les éléments en volume, les vidéos et créations multimédias sont acceptés.

Il est demandé au candidat d'apporter le jour du concours l'épreuve à faire à la maison qui lui aura été envoyée.

— L'inscription :

Les modalités concernant l'inscription administrative des étudiants sont envoyées chaque année avant la rentrée.

Les nouveaux étudiants et les étudiants en cours de scolarité doivent impérativement s'inscrire aux dates qui leur sont communiquées, fournir toutes les pièces demandées et s'acquitter des droits d'inscription annuels ainsi que de la cotisation forfaitaire de sécurité sociale étudiant.

0.4

Le projet pédagogique?

Le projet pédagogique de l'école

Orientations suscitées par le Projet de l'école

Le projet pédagogique au sein de l'EPCC

Les stages

Les voyages d'études

Le Projet pédagogique de l'école.

Le projet pédagogique d'une école permet d'orienter ses multiples activités dans un même sens. Celui de l'Ésal répond aux réalités contemporaines de la production des images et de leur diffusion. Il s'articule autour des images fixes, des images en mouvement, du langage interactif, du design graphique, de l'édition papier, de l'édition électronique et de la vidéo. Il s'agit de sensibiliser chaque étudiant aux exigences actuelles de la création d'images. L'école travaille plus particulièrement dans les domaines de la communication et de l'édition jeunesse.

La formation proposée par l'Ésal étudie les différents types de récits liés à l'image fixe. Il va sans dire que le rapport entre l'image et le texte est systématiquement analysé. Chaque domaine possède ses codes, ses symboles, ses modes de fonctionnement et ses implicites. Nous entendons montrer qu'une image ne se réduit pas, comme on le croit trop souvent, à illustrer sagement un texte. Non seulement elle suppose un dialogue constant avec la narration qu'elle accompagne, mais elle est elle-même une forme de narration, avec une logique spécifique.

Le projet pédagogique de l'école a donc une double ambition, à la fois graphique et plasticienne, puis sémiologique et littéraire.

La pédagogie mise en place repose sur une étude très diversifiée des différents types d'images existants. La formation entend susciter des vocations au niveau des auteurs illustrateurs. Toute démarche novatrice et originale est encouragée.

Orientations suscitées par le projet d'école.

Le projet d'école partagé par l'intégralité du corps des enseignants poursuit des objectifs scientifiques et professionnels. L'initiation à la recherche se met en place de manière progressive tout au long des trois années du cursus de DNAT.

Les apports théoriques sont régulièrement mis en perspective avec les étudiant(e)s. Lesquel(le)s sont invité(e)s à s'appropriier les contenus en les confrontant avec leur propres connaissances et expériences.

Par le biais d'exposés en première et deuxième année, les étudiant(e)s doivent faire émerger des questions autour des œuvres ou des thématiques qu'ils(elles) auront choisies. Le travail d'écriture du Corpus1 et 2 qui se décline sur les deux premières années prolonge cet exercice en intensifiant l'exigence réflexive. Il s'agit déjà là, de préciser des problématiques et de tenter de porter un regard critique tant sur la création artistique que sur sa propre pratique. La sollicitation d'intervenant(e)s extérieur(e)s également impliqué(e)s dans des activités de recherche renforce ce choix pédagogique. De même, les workshops d'écriture sont des rendez-vous qui offrent des temps d'immersion cognitive et créative.

Progressivement l'étudiant(e) interroge sa sensibilité, ses préoccupations, le choix des médiums, ses parti-pris, les expériences traversées et la cohérence de ses mises en œuvre. La méthodologie de recherche fait l'objet d'une attention particulière à notre époque marquée par le développement de l'internet. Comment formuler une recherche en sélectionnant des mots clés pertinents? Comment naviguer dans la

quantité d'informations disponibles? Comment discerner les meilleurs canaux d'informations?

L'étudiant(e) est amené(e) à développer une ouverture singulière au monde afin d'essayer d'y inscrire sa pratique. Aussi les enseignements théoriques se développent-ils de manière transversale, mêlant histoires des arts, littérature, sciences de l'homme et philosophie. L'ouverture de l'enseignement incite à trouver des solutions aux problèmes posés, au travers des différents sujets et dans la mise en place en troisième année du projet de diplôme.

Dans ce contexte, la méthodologie de recherche permet de dépasser ce lieu commun de la création que constitue «l'attente de l'inspiration» et pousse à être véritablement acteur de sa pratique. L'initiation à la recherche incite l'étudiant(e)s à se poser la question suivante: comment mobiliser les ressources nécessaires afin d'être en capacité de trouver des solutions plastiques pertinentes à des questions posées dans le cadre d'un projet personnelle ou d'une commande professionnelle.

Cette initiation à la recherche s'inscrit également dans une approche régionale et locale des métiers de l'image incarnée par le «Pôle image», les acteurs culturels et sociaux du bassin spinalien qui gravitent autour de l'image.

Sous la forme de projets communs, de stages, ou d'échanges réguliers, les étudiants de l'école intègrent automatiquement les différents réseaux animés par cette activité économique et sociale.

Dans ce contexte professionnalisant, l'enseignement à l'école met le visuel et le sensible, leur connaissance

comme leur pratique, au cœur de la formation. Si l'analyse de l'image passe par les outils hérités du tournant linguistique des sciences humaines, celle-ci ne s'y réduit pas. Dispensé par des artistes et des professionnels, l'enseignement de l'image, mais aussi du son, est indissociable de sa pratique et de sa technique. Intégrant les acquis des cultures visuelles, l'image est appréhendée dans toutes ses dimensions historique, sociale, politique, anthropologique.

Cette intelligence du visuel et du sensible propre à l'école est encore plus probante au niveau de l'initiation à la recherche. Le projet de l'école s'inscrit dans cette capacité à produire dans les champs des savoirs inédits tout en mobilisant des équipes et des méthodes innovantes.

— Le projet pédagogique au sein de l'EPCC.

Le nouvel établissement (EPCC) créé avec l'école de Metz en janvier 2011, sous l'autorité des collectivités territoriales et de l'Etat, s'inscrit dans un continuum pédagogique qui réunit les étudiants de Metz et d'Épinal.

Cet EPCC s'inscrit dans une logique territoriale: Metz au nord et Épinal au sud du sillon lorrain, véritable colonne vertébrale du projet de développement métropolitain de la Lorraine.

Le nouvel établissement comprend en tout environ 250 étudiants et 45 enseignants et assistants d'enseignement.

Les deux écoles qui ont l'habitude de travailler ensemble depuis plus de dix ans, articulent et mutualisent leurs enseignements. C'est particulièrement vrai dans l'exploration des modes narratifs qui privilégient des supports de création.

— Les stages:

Sous la responsabilité du Directeur de l'école, «les stages d'études sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme et de favoriser son insertion professionnelle» (loi du 10 juillet 2014).

Les stages sont obligatoires:

6 semaines minimum
(De la 1^{re} année à la 3^e année)

Ils doivent être effectués - sauf dérogation exceptionnelle visée par le directeur - en période de vacances scolaires.

Encadrement pédagogique

L'encadrement du stagiaire est assuré au sein de l'école par les coordinateurs pédagogiques. Ils assurent un suivi régulier en fonction des besoins de l'étudiant(e) et/ou des demandes de la structure d'accueil.

Les coordinateurs valident le choix de stage de l'étudiant et définit avec lui en amont les compétences à acquérir au cours du stage (en fonction du cursus de l'étudiant: année d'études, option, mention; et de son projet personnel).

— Les voyages d'étude

Dans le cadre des programmes pédagogiques et en prolongement direct des enseignements tant théoriques que plastiques, des voyages d'étude de plusieurs jours à l'étranger sont régulièrement organisés (Londres,

Berlin, Venise...). Chacun permet à une quarantaine d'étudiants encadrés par une équipe d'enseignants la découverte d'une culture, des tendances de l'art contemporain et une approche

vivante de l'histoire de l'art à l'occasion de parcours autour des principaux musées et monuments de la ville (visites préparées et réservées avant le départ et donnant lieu à un travail de suivi).

Un de ces voyages s'inscrit annuellement dans la dynamique des sites de Metz et Épinal.

Des déplacements d'une ou deux journées à Bâle, Bruxelles, Lyon, Luxembourg et Paris... sont également programmés à l'occasion de grandes expositions.

0.5

Régime des études

Le système ECTS

Le DNAT

Les Responsables d'études
et Professeurs coordinateurs

Enseignements et enseignants

Comment s'organisent les enseignements
et dans quel but ?

La charte des études
et de la recherche en école d'art, AnDEA

— Le système ECTS.

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits est un système centré sur l'étudiant, basé sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant afin d'atteindre les objectifs du programme qui se définissent en termes de connaissances finales et de compétences à acquérir.

L'ECTS a été mis en place en 1989 dans le cadre du programme Erasmus. Il fait désormais partie du programme Socrates. L'ECTS est le seul système de crédits qui ait été expérimenté et utilisé avec succès en Europe.

Mis en œuvre à l'origine pour assurer le transfert de crédits, l'ECTS a permis de faciliter la reconnaissance académique des périodes d'études réalisées à l'étranger, et de développer qualitativement la mobilité des étudiants en Europe.

Depuis peu, l'ECTS évolue vers un système d'accumulation de crédits mis en œuvre au plan institutionnel, régional, national et européen. Tel est l'un des objectifs clés de la Déclaration de Bologne de juin 1999.

Application à l'ÉSAL

Toutes les évaluations sont semestrielles. Les crédits doivent être obtenus dans leur intégralité à la fin de chaque semestre, un rattrapage peut être proposé pour un nombre limité de crédits manquants (à l'issue du premier trimestre du semestre suivant) en fonction des modalités proposées par l'équipe enseignante.

Année 1 : l'obtention de 60 crédits est obligatoire pour le passage au semestre 3. Dans le cas de la non-obtention des 60 crédits, le directeur, sur proposition de l'équipe pédagogique, se réserve la

possibilité, soit d'une réorientation de l'étudiant, soit d'un redoublement, soit de proposer des modalités de rattrapage qui à l'ÉSAL se déroulent au 1er mois du semestre 3.

Année 2 : à la fin du semestre 4, l'étudiant doit avoir obtenu entre 108 et 120 crédits pour le passage en semestre 5.

La non-obtention d'un minimum de 108 crédits exclut l'admission en semestre 5; la possibilité de redoublement est soumise à l'accord de l'équipe enseignante.

Pour les étudiants ayant obtenu entre 108 et 119 crédits, le rattrapage est possible au 1er mois du semestre 5 selon les modalités définies par l'équipe enseignante.

Année 3/ DNAT : l'obtention de 165 crédits est indispensable pour présenter le DNAT.

Seuls deux cas de redoublement sont prévus : échec au DNAT ou nombre de crédits insuffisants pour que l'étudiant soit présenté.

— Le Diplôme National d'Arts et Techniques (DNAT).

L'École Supérieure d'Art de Lorraine est placée sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication. Indissociable d'une éthique de service public, elle dispense des enseignements supérieurs à vocation artistique, inscrits dans le système européen «LMD» (Licence, Master, Doctorat).

Le diplôme obtenu au terme de trois années d'études (DNAT) est l'équivalent d'une licence universitaire. Les étudiants présentent devant un jury différents travaux et leur projet de diplôme de façon argumentée, témoignant ainsi d'un langage plastique singulier.

Un dossier accompagne tous ces travaux personnels regroupés autour d'un « projet de diplôme ».

La soutenance a une durée d'environ 30 minutes. Elle s'effectue sous l'autorité d'un jury de 4 membres nommés par arrêté du ministre de la culture.

Ce jury se compose de la manière suivante: un président, représentant du ministère, un représentant de la profession artistique, un représentant de Culture générale, un enseignant de l'établissement.

—

Direction

Etienne Thery

—

Les Responsables d'études et Professeurs Coordonnateurs:

Coordonnateur général:

Philippe Poirot

Première année (Dnat1):

Joël DeFranoux

Seconde année (Dnat2):

Yvain von Stebut

Troisième année (Dnat3):

Julia Billet

—

Enseignants et enseignements:

Julia Billet

Culture générale/Sciences humaines

Abdelilah Chahboune

Approche du volume et de l'espace

Joël DeFranoux

Vidéo/Image-mouvement-production

Cyril Domingier

Design graphique/Typographie

Grégoir Dubuis

Édition/Sérigraphie

Nina Ferrer-Gleize

Littérature et image

Monique Hingston

Anglais

Patrick Jacques

Photographie

Thomas Leblond

Design graphique/Typographie

Daniel Mestanza

Multimédia/Animation vectorielle

Mélanie Poinignon

Vidéo/Image-mouvement

Philippe Poirot

Image narrative

Alain Simon

Graphisme d'expression/Peinture

Yvain Von Stebut

Théorie des arts

—

Equipe administrative et technique:

Modesta Arripe

Secrétariat scolaire et administratif

Patricia Mathieu

Documentation et relations internationales

Emmanuel Gustin

Technicien informatique

Alex Any

Maintenance ateliers

—

Comment s'organisent les enseignements et dans quel but?

Après l'obtention du Baccalauréat, L'Ésal propose un cursus de trois ans pour accéder au **Diplôme National Arts et Techniques (DNAT)**, mention **image et narration**.

Ce diplôme universitaire est délivré par le Ministère de la Culture et de la Communication. L'image et la narration

sont au coeur du projet pédagogique et constituent le socle identifié de cette formation.

Élargir les expériences et les compétences

Les pratiques de l'image et de la narration sont déployées sous des formes diverses, de manière évolutive et permettent aux étudiants d'élargir la palette de leurs expériences de leurs compétences.

Ainsi, qu'il s'agisse de dessin, de peinture, de photographie, de vidéo, d'animation, d'écriture, d'images numériques, de design éditorial, l'image et la narration se construisent dans une pédagogie qui mêle réflexion, références, techniques, théorie, tout en laissant la place aux surprises de l'expérimentation et du hasard, nécessaires à tout processus de création.

Développer et maîtriser des pratiques d'écriture

L'écriture occupe une place importante dans le cursus. L'intégration de cet enseignement au sein de la formation est une des spécificités du DNA design d'expression de l'Ésal Épinal. L'écriture y est un médium à part entière, une pratique qui incite les étudiants, dès la première année, à mettre en mots leur réflexion et leur démarche ; une habitude qui permet d'acquérir d'emblée les bases d'une méthodologie de recherche.

Favoriser le questionnement

L'étudiant est invité à s'interroger. Quelle est la fonction d'une image ? Quelles relations entretiennent image et texte ? Quel sens donner aux images ? Quelle lecture en avoir ?

Autant de questionnements nourris par des cours théoriques, des rencontres,

des workshops mais aussi au sein des pratiques plastiques.

Encourager la curiosité et le développement d'une pratique singulière résolument contemporaine

Il s'agit avant tout d'encourager la curiosité des étudiants afin qu'ils développent une identité plastique singulière, inscrite dans le paysage contemporain.

Inventer de nouveaux univers narratifs

L'ouverture d'un laboratoire transmedia, équipé d'un matériel de pointe, est le dernier espace de travail qui positionne l'école sur ces nouvelles technologies. La combinaison des différents médias favorise l'invention de nouveaux univers narratifs et interrogent les modes actuels de leur diffusion.

Créer des ponts et des passerelles

La particularité du pôle théorique est d'être constituée d'enseignants eux-mêmes engagés dans une pratique artistique. Ainsi, le dialogue entre la pratique et la théorie est constant. L'objectif de cet enseignement est de créer des passerelles entre la création et l'initiation à la philosophie, aux sciences humaines, à la littérature et à l'histoire de l'art.

Créer du lien et favoriser les projets collectifs

Tout au long du cursus les étudiants sont encouragés à participer à des expériences collectives au sein de l'école et en lien avec des structures extérieures. La générosité et le partage restent prioritaires dans ces projets.

Sensibiliser les étudiants à la recherche

La sensibilisation à la recherche est menée tout au long des trois années, au travers d'écrits et exercices (carnet de bord, corpus, journal de création...). Les étudiants découvrent des artistes et des auteurs et développent également une pensée singulière et une méthodologie de travail. La recherche est donc considérée dans son acceptation la plus large : il s'agit de permettre aux étudiants de devenir des artistes chercheurs, au sens où ils sont dans une démarche de curiosité, d'exploration, d'expérimentation, tant dans leur pratique plastique que dans son accompagnement théorique et conceptuel.

Préparer la poursuite du parcours

À la fin de son cursus, l'étudiant est devenu auteur de propositions plastiques singulières et il a également acquis une méthodologie de travail en autonomie, des compétences techniques dans différents domaines (vidéo, photographie, multimédia, infographie, etc.), des compétences rédactionnelles, des compétences de travail d'équipe. Il a aussi fait des rencontres et commencé à tisser son réseau professionnel. C'est ainsi qu'il est prêt à prolonger son parcours, que ce soit dans la poursuite de ses études et/ou dans le monde professionnel. Le DNAT correspond ainsi aux attentes d'un niveau BAC+3.

— La charte des études et de la recherche en école d'art, ANDEA

«L'école supérieure d'art et de design est un lieu qui donne les moyens de la création, encourage et initie des situations d'expérimentation, apprend aux étudiant-e-s à analyser les œuvres,

à lire les images et les signes, dans une perspective résolument critique et en lien étroit avec le monde de la création contemporaine.

Au-delà, elle ne s'assigne aucun but a priori mais constitue un milieu où les étudiant-e-s peuvent construire leurs activités et autant de nouvelles formes que de métiers inédits dans le champ de l'art et du design.»

L'ÉSAL est membre de l'ANDEA (Association Nationale des Écoles Supérieures d'Art). À ce titre elle s'associe aux travaux des commissions et partage la philosophie et la spécificité de la transmission artistique explicitée dans la charte des études et de la recherche en école d'art disponible dans son intégralité sur Ésalorraine.fr

— Présentation des professeurs de l'école.

Comme le plus souvent dans les écoles d'art, l'équipe pédagogique du site d'Épinal est constituée d'enseignants qui par ailleurs ont une activité professionnelle en tant qu'artistes. La particularité du site est que les enseignants théoriciens ont, au même titre que leurs collègues, une pratique artistique professionnelle. (cf. les bio de Julia Billet, Nina Ferrer Gleize et Yvain Von Stebut). Ainsi, les ponts entre travail théorique et pratique plastique sont toujours à l'œuvre. Réflexion et recherches ne sont pas dissociées du travail plastique. Par ailleurs, les enseignants théoriciens sont d'autant plus à même de travailler en transversalité avec leurs collègues enseignants plasticiens.

Julia Billet

Julia Billet a une formation initiale universitaire en littérature et en linguistique; elle a suivi une formation de psychosociologue quelques années plus

tard. Elle est auteure d'une vingtaine de livres (albums, romans, nouvelles, poésie...) publiés chez plusieurs éditeurs (L'École des Loisirs, Le Seuil, Motus, Océan Editions...).

Elle enseigne à l'Ésal Épinal depuis 2010 où elle aborde l'écriture narrative, le rapport texte/image; la méthodologie de recherche en sciences humaines et la rédaction d'écrits autour des pratiques des étudiants. Elle est également engagée dans des actions autour de l'écriture et de l'illettrisme auprès de professionnels du social et de publics divers (groupes d'adultes de FLE – français langue étrangère; personnes en difficultés sociales; scolaires...).

Elle est par ailleurs coordinatrice de promotion des étudiants de 3^e année.

Abdelilah Chabouhne

Artiste plasticien diplômé de l'Institut National des Beaux-arts de Tétouan au Maroc puis de l'École Nationale Supérieure de Dijon. Sa pratique est axée sur le volume/espace et la céramique. Il a exposé en collectif et en individuel en France (Nancy, Épinal, Lunéville) et à l'étranger (Larache). Il est enseignant à l'ÉSAL Épinal depuis 1987.

Joël Defranoux

Après des études universitaires en communication menées en parallèle à la réalisation de plusieurs films de fiction expérimentaux, Joël Defranoux développe des compétences multiples en matière de post-production et de traitement numérique de l'image, acquises lors de missions au sein de sociétés audiovisuelles. Il travaille actuellement sur des dispositifs vidéo/espace évoquant la dissolution du spectateur dans la fiction cinématographique. Il enseigne la vidéo à l'ÉSAL-Épinal depuis 1988.

Il est aussi coordinateur de promotion des étudiants de 1^{re} année.

Cyril Dominger

Cyril Dominger est diplômé de l'École Nationale des Beaux-Arts de Nancy en 1995. Il a ensuite suivi un cursus en post-diplôme à l'ANCT, rebaptisé par la suite ANRT (Atelier National de Recherche Typographique). Enseignant à l'Ésal site d'Épinal depuis 2010 (design graphique et typographie), il anime plus particulièrement des ateliers éditoriaux en partenariat avec des enseignants des deux sites (Metz-Épinal) de l'Ésal. Par ailleurs, designer, il conçoit des identités visuelles, des lignes graphiques et des outils de communication pour des structures essentiellement publiques et culturelles.

Grégoir Dubuis

Grégoir Dubuis enseigne à l'École Supérieure d'Art de Lorraine - site Épinal depuis 1993: il est responsable de l'atelier édition (multiples/images imprimées). Il anime les éditions La Nef des Fous (maison d'édition associative qu'il a fondé en 1994), en proposant aux étudiants et jeunes illustrateurs un accompagnement dans leur projet éditorial, de la création à la diffusion. En parallèle il répond à des commandes publiques et privées, crée, expérimente plastiquement au sein de l'atelier "Hélicoptère".

Nina Ferrer-Gleize

Nina Ferrer-Gleize est artiste et chercheuse, diplômée de l'Ésal Épinal, de la HEAR Strasbourg et de l'Université Paris VII – Denis Diderot. Son travail circule entre la photographie, l'écriture, l'édition et l'étude théorique. Elle est co-fondatrice de la maison d'édition de livres d'artiste Pétrole Éditions. Elle a exposé à la Galerie Lillebonne à Nancy,

au Syndicat Potentiel à Strasbourg, au Musée de l'Image à Épinal, à la Kunstverein Bitcherland/Artopie à Meisenthal.

Elle enseigne les relations entre image et littérature au sein du pôle théorique à l'ÉSAL Épinal depuis 2015.

Monique Hingston

Globetrotteuse, Monique Hingston travaille depuis quelques années comme enseignante de langues.

Elle a été responsable marketing et communication en Angleterre, en Allemagne et en Afrique de l'Ouest, et a ainsi une vraie connaissance du monde professionnel et de l'anglais comme outil de communication. Elle rejoint l'Ésal Épinal en 2016 pour permettre aux étudiants de s'ouvrir à des projets internationaux aux travers de cours d'anglais ciblés qui les amèneront à être capables de promouvoir leur travail et leur identité artistique dans un contexte globalisé. Elle dirige par ailleurs une entreprise de design industriel avec son mari.

Patrick Jacques

Photographe plasticien, la pratique de Patrick Jacques est diversifiée: photo-reporter (Libération, Vu), photographie plasticienne mais dessin, peinture, écriture. Il a exposé en France (Paris, Lunéville, Nancy, Arles, etc) et à l'étranger (Bamako, Lisbonne, Mexico etc.). Il enseigne la photographie à l'Ésal Épinal depuis 1995.

Thomas Leblond

Thomas Leblond est designer graphique et enseignant. Il s'intéresse particulièrement à l'édition et collabore, au sein du Bureau 205, avec de nombreuses institutions culturelles, artistes et architectes. Il enseigne à

l'École Supérieure d'Art de Lorraine (site Épinal) depuis 2012 et intervient régulièrement à l'École Nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon.

Daniel Mestanza

Diplômé des beaux-arts en 1989 (DNSEP communication, option graphisme et audiovisuel), Daniel Mestanza est actuellement infographiste, webdesigner et artiste plasticien pluridisciplinaire.

Il développe depuis plusieurs années un travail plastique orienté vers la sculpture et le dispositif scénique. Son travail reflète humour, poésie et gigantisme sur la base de représentations classiques et populaires qu'il revisite. Maniant aussi bien la palette graphique que les techniques traditionnelles, il multiplie de nombreuses collaborations artistiques... (David Lynch, «Giants of culture» - New-York 2007 & 2008, «Force de l'art 02» avec Xavier Boussiron et Arnaud Labelle Rojoux, scénographies à Chaillot & Beaubourg avec Sophie Perez, «Le surréalisme et l'objet» Beaubourg 2013...).

Il enseigne le multimédia à l'ÉSAL-Épinal depuis 2000.

Mélanie Poinsignon

Titulaire d'un DNSEP obtenu à l'ENSAPC et d'un Master en cinéma préparé à Paris 8, Mélanie Poinsignon a travaillé pour diverses institutions muséales parisiennes et au sein de nombreuses entreprises audiovisuelles. Depuis plusieurs années, elle conduit également des ateliers et workshop d'écriture visuelle et sonore. En parallèle, elle développe une recherche artistique qui questionne notre rapport au langage: ses travaux ont été régulièrement montrés dans le cadre d'expositions ou lors de festivals de cinéma et vidéo. Depuis

2015, elle enseigne le cinéma et la vidéo à l'Ésal - Épinal.

Philippe Poirot

Philippe Poirot est plasticien, diplômé en 1981 de l'École Nationale supérieure des Beaux-arts de Nancy.

Après plusieurs emplois salariés, notamment en tant que maquettiste publicitaire et sérigraphe, il commence à enseigner à l'Ésal - site Épinal en 1984, d'abord en impression et photogravure. Il enseigne aujourd'hui le dessin, plus particulièrement dans sa relation avec la narration. Il est le coordinateur pédagogique de l'Ésal - site Épinal depuis 2009. Sa pratique artistique est pluridisciplinaire: des installations et machineries visuelles et sonores, qui font l'objet d'expositions personnelles et collectives régulières, des travaux de communication (graphisme et illustration) dans le champ du spectacle vivant et du cinéma, conception de décors et scénographies pour des espaces professionnels et pour le théâtre, auteur, comédien et metteur en scène. Il a été concepteur lumière sur 5 courts-métrages, et il est un membre actif de différentes associations et collectifs de spectacles vivants. Il est le co-fondateur du festival nancéien Chaud Les Marrons. À ses heures perdues, il chante et gratte sur une guitare.

Alain Simon

Alain Simon est artiste, sa pratique s'axe autour du dessin et de la peinture. Depuis 1984 il a participé à de nombreuses expositions en France et à l'étranger. Il a également fait partie d'aventures artistiques collectives qui ont fondé sa conviction qu'une pratique artistique trouvait sa raison d'être dans le partage et l'échange. Au fil du temps, ses recherches dans les champs du

dessin et de la peinture se sont nourries de ces bouts de chemin partagés. Parmi ces expériences, les résidences au sein d'Artists Unlimited à Bielefeld (1991) et du Bosener Mühle (1994) en Allemagne ainsi que l'aventure associative d'A Linea, espace d'art contemporain à Nancy (1987-91).

Depuis 2001 ses recherches ont naturellement trouvé un nouveau terrain de jeu et d'échange avec les moyens de l'internet comme sur le site de dess(e)ins du jour (2002-2007) ou celui, collectif, de l'Avoir-lieu (www.avoirlieu.net). Il enseigne à l'Ésal-Épinal depuis 1980 (graphisme d'expression - peinture).

Yvain Von Stebut

Enseignant en théorie de l'art à l'Ésal d'Épinal depuis 2014, Yvain von Stebut conjugue arts sonores, musique et arts-plastiques dans une démarche d'artiste-chercheur engagé sur le terrain social. Sa thèse a été publiée aux éditions de l'Harmattan en 2014. Il est docteur associé dans la ligne de recherche Art&Flux à l'université Paris I et participe aux Fabriques de Sociologie à l'Université Paris 8. Depuis 1994 il fait partie l'association nancéienne SprayLab, véritable laboratoire artistique urbain. De compositions en installations, il sillonne l'Europe en tant que musicien et édifie avec le collectif de l'Ôtre Ville des espaces-œuvres participatifs (Biennales de Lyon, Nancy, Namur, Reims). Il a également été chargé de cours au CFMI de Sélestat ainsi qu'à l'Université Paul Verlaine à Metz. Yvain von Stebut s'investit enfin dans des actions pédagogiques de terrain (formations professionnelles et ateliers en direction de publics en difficultés).

Il est par ailleurs coordinateur de promotion des étudiants de 2^e année.

0.6

La vie étudiante

Le logement

Accueil des étudiants étrangers

Aide au logement

Loca-Pass / Avance loca Pass

La Féé

Les plus de la Maison de l'étudiant

Sport universitaire

CRU

Accompagnement des projets

— Le logement:

AGSU - Maison de l'Étudiant - Espace Louvière 88000 Épinal.

Contact: 03 29 64 14 40

E-mail: info@etudiant-Épinal.com

Fax: 03 29 82 27 04

www.etudiant-Épinal.com

— Accueil des étudiants étrangers:

La Maison de l'Étudiant offre un accompagnement personnalisé:

Il propose une aide pour toutes les démarches administratives: constitution de dossiers, obtention des papiers nécessaires à la demande de votre carte de séjour...

Il propose une aide dans la recherche d'un logement: constitution du dossier de demande d'admission, aide à la recherche d'un logement en ville...

Il accompagne les étudiants tout au long de leur scolarité et propose diverses manifestations: Welcome Day, Un Déjeuner – Un dimanche, Découverte de Noël...

— Aides au logement:

APL (aide personnalisée au logement, valable si le logement est conventionné)

ALS (Allocation de logement social dans les autres cas).

Adresse à retenir:

CAF DES VOSGES

30, Chemin de la Belle

au Bois Dormant

88016 Épinal Cedex 9

Tél. 0 820 25 88 10

www.caf.fr

ou

www.vosges.caf.fr

— Loca-Pass / Avance Loca-Pass:

Ouvert à tous les étudiants. Avance du dépôt de garantie.

Le dépôt de garantie est désormais financé au locataire sous la forme d'un prêt sans intérêt avec un différé de remboursement de trois mois.

Montant de l'avance: 1 mois de loyer hors charges, dans la limite de 500 €.

Versement des fonds au locataire ou directement au propriétaire. (Aide accordée selon un calcul de solvabilité pour les étudiants non boursiers).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

— Garantie Loca pass @:

Uniquement pour les étudiants boursiers.

Caution sur le loyer (charges locatives incluses).

— Alliance 1% logement:

Il se porte caution directement auprès de votre propriétaire et garantit le bon paiement du loyer et des charges locatives jusqu' à 9 mois d'impayés sur les 3 premières années du bail.

Attention, depuis le 01/01/2010, seuls les logements conventionnés du parc libre et les logements des bailleurs sociaux sont éligibles à la garantie Loca pass @.

— Mobili jeune@:

Ce dispositif concerne les jeunes de moins de 30 ans, salariés en formation professionnelle dans une entreprise du secteur privé non agricole, sous contrat d'apprentissage, d'alternance ou de professionnalisation. Le délai pour présentation de la demande est de 3 mois maximum à compter de la date de démarrage du cycle de formation.

Prise en charge partielle des quittances (déduction faite de l'APL) à hauteur de 100€ mensuel. Le versement se fait d'avance au locataire à chaque début de trimestre. Le locataire doit présenter à ALIANCE 1% Logement à la fin de chaque trimestre, les quittances qu'il a acquittées pour obtenir un nouveau versement. Le dispositif a une durée qui peut aller de 6 mois à 18 mois selon le pourcentage du SMIC perçu.

GRL :

Garantie des Risques Locatifs.
Informations
sur le site

www.grl.fr

Aliance 1 % logement

1, rue Christophe Denis
BP 303 - 88008 Épinal Cedex
Tél. 03 29 82 03 22
contact.Epinal@cil-aliance.com

— LA FÉÉ.

Fédération des Étudiants et Étudiantes d'Épinal

Aujourd'hui, la Féé d'Épinal est un réseau qui regroupe les 2600 étudiants spinaliens. L'association va au-delà des appréhensions sociales, géographiques ou générationnelles et traduit le désir d'échange de la jeunesse. Nous serons présents, tout au long de l'année, pour vous présenter les projets fédérateurs, les rencontres et les événements forts de l'année.

Les initiatives des étudiants d'Épinal couvrent de nombreux domaines, dont le sport, la culture et les actions de solidarité.

La Féé participe à l'organisation avec l'AGSU des événements marquants de la vie étudiante spinalienne, Téléthon, 12h de l'étudiant et Faites la Rentrée.

En outre, la Féé offre la possibilité à

tous de s'investir dans la vie associative, de devenir acteur de leur vie à Épinal. Ouverte à toute proposition de la part des étudiants, elle les soutient et les accompagne dans la réalisation de projets. Un potager, des cours de photographie ont été proposés par certains, un système de troc de livres, CD, DVD est en projet... Les volontaires peuvent ainsi se plonger dans l'organisation, la logistique, se sensibiliser à tous les aspects de la gestion de ces diverses activités.

Que ce soit dans un contexte sportif, culturel, humanitaire ou tout simplement festif, la Féé tend donc au rassemblement des différentes écoles d'Épinal, au mélange entre étudiants et étudiantes. Continuant son chemin avec un nouveau bureau elle tentera cette année encore de dynamiser la vie associative de chacun, dans l'intérêt de tous.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée 2012.

Pour nous contacter:
fee_Epinal@hotmail.fr
Maison de l'étudiant

— Les Plus de la Maison de l'Étudiant.

La Maison de l'Étudiant propose tout au long de l'année universitaire un cycle d'activités culturelles variées :

- atelier d'expression écrite
- atelier théâtre
- conférences
- concerts (rock, jazz, classique, musiques du monde, chanson française)
- théâtre
- festival burlesque
- spectacles de danse contemporaine et moderne
- cinéma (soirées à thème avec animation)
- Nuit des Étudiants, le 17/10/2012

- stages de formation à la Prévention et aux Secours Civiques (formation aux premiers secours)
- Sans oublier l'accompagnement scolaire: des étudiants volontaires soutiennent un ou deux soirs par semaine, des élèves dans leur travail scolaire (classes primaires, collèges et lycées). Les séances ont lieu du Lundi au Vendredi dans les Centres Sociaux d'Épinal.

— SPORT UNIVERSITAIRE.

SIUAP

Le Service Inter Universitaire des Activités Physiques et Sportives propose une pratique sportive sans compétition: initiation, découverte, loisir, perfectionnement (pour les plus motivés), présence non obligatoire (en fonction de votre envie uniquement). Les activités du SIUAP sont ouvertes à tous les étudiants, du joueur débutant au joueur confirmé.

Inscription par internet
www.siuap.u-nancy.fr

— CRU

Comité Régional du Sport Universitaire (CR Sport U), relais régional de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU).

Il organise la pratique de la compétition sportive pour les étudiants de l'enseignement supérieur (sports collectifs et sports individuels), mais également d'autres événements destinés aux étudiants licenciés.

Plus de renseignements auprès de la Maison de l'Étudiant.

— Accompagnement des projets.

Accompagnement aux projets étudiants Un « accompagnateur de la vie étudiante » est à disposition de l'étudiant pour l'aider à réaliser son

projet associatif, projet d'étude, projet personnel...

Accompagnement scolaire

Des étudiants volontaires soutiennent un ou deux soirs par semaine, des élèves dans leur travail scolaire (classes primaires, collèges et lycées). Les séances ont lieu du Lundi au Vendredi dans les Centres Sociaux d'Épinal. Pour participer aux différentes activités, il est indispensable de s'inscrire au service animation de l'AGSU.

Culture Action5 Aides accordées par le CROUS au financement et à la promotion d'activités culturelles (les dossiers sont à disposition auprès du service animation)

0.7

Formations à Épinal

Universités de Lorraine

Autres institutions

Bibliothèques

Liens utiles

— Universités de Lorraine.

IUFM Institut universitaire de formation
des maîtres
Faculté du sport

IUT Institut universitaire de technologie
ENSTIB École nationale supérieure des
technologies et industries du bois
Faculté des sciences et
technologies
Faculté de droit

— Autres institutions.

CNAM Conservatoire National des Arts
et Métiers
IPC Institut de promotion commerciale
ÉSAAL École supérieure d'art de Lorraine
IFSI Institut de formation en soins
infirmiers

BTS

Lycée Louis Lapicque
Formapôle
Lycée Pierre Mendès France
Notre-Dame, Saint-Joseph

Classes préparatoires

Lycée Claude Gellée
Lycée Pierre Mendès France

— Bibliothèques.

Bibliothèques accessibles à tous les
étudiants inscrits dans l'enseignement
supérieur à Épinal.

ENSTIB-CAMPUS FIBRES UHP

27, rue Philippe Seguin
Tél. 03 29 29 61 00

Centre de documentation ouvert à tous
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le
vendredi de 8h à 17h. Le prêt est gratuit
pour les étudiants et les personnels
de l'Université de Lorraine. Pour les
personnes qui ne sont pas membres de
l'Université de Lorraine, une inscription
est nécessaire afin de pouvoir

emprunter. La consultation sur place
des documents est gratuite pour tous.
Renseignements auprès
de Béatrice AUGIER ou Annie MOREL
au 03.29.29.61.24
ou par mail: scd@enstib.uhp-nancy.fr

IUT HUBERT CURIEU

7, Rue des Fusillés de la Résistance
Tél. 03 54 50 48 08
Ouverture: lundi, mardi, jeudi, vendredi
entre 8h30 à 12h et 13h à 17h30
mercredi de 8h30 à 12h

Faculté des Sciences

2, Avenue Pierre Blanck
Tél. 03 29 29 61 50
Consultation sur place.
Contacter le secrétariat pour les heures
d'ouverture.

Faculté du Sport

2, Avenue Pierre Blanck
Tél. 03 29 29 61 60
Consultation sur place. Contacter le
secrétariat pour les heures d'ouverture.

Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain

1, Place Lagarde - Tél. 03 29 82 20 33
Bibliothèque ouverte le lundi, mercredi,
jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h
à 18 h. Accès gratuit - Consultation sur
place.

Lycée Pierre Mendès-France

2, Rue du Haut des Etages
Tél. 03 29 81 21 81 poste 182
Consultation sur place. Contacter le
secrétariat pour les heures d'ouverture.

École Supérieure d'Art de Lorraine - Site d'Épinal

15, Rue des Jardiniers
Tél. 03 29 68 50 66. Consultation sur
place. Contacter le secrétariat pour
les heures d'ouverture.

Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Vosges

2, rue de l'École Normale
88025 Épinal Cedex

Ouverture au public du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h30

- Médiathèque (prêts): 03 29 34 75 59
- Librairie (ventes): 03 29 31 31 50
- Centre de Ressources TICE

Pôle Vosges:

03 29 34 87 88

- Administration et autres services:

03 29 34 22 36

Télécopie tous services:

03 29 31 95 21

E-mail: cddp88@wanadoo.fr

MAGEL

Gère la sécurité sociale étudiante, propose des compléments santé et des services aux étudiants.

Office de Tourisme

L'Office de Tourisme est à votre disposition pour vous aider à organiser votre séjour et vous informer sur Épinal.

LIENS UTILES

Mairie d'Épinal

Site officiel de la Ville d'Épinal

CROUS

Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires, établissement public à caractère administratif, regroupe et anime les différents CROUS de France, et fonctionne comme un «réseau».

CROUS Nancy-Metz

Informations aux étudiants de l'Académie de Metz-Nancy concernant la vie étudiante, à savoir les bourses, le logement, la restauration, la culture et l'international.

E-POLE.SUP

E-pôle.sup regroupe toutes les formations d'enseignement supérieur de la ville et tous les établissements qui les dispensent. Une grande variété est offerte tant par les diplômes préparés, que par les domaines d'activité auxquels ils se rattachent.

0.8

Restauration

Carte clé

Resto U Louvière

Brasserie U'Campus Fibrés

CARTE CLÉ.

Tous les étudiants titulaires de la carte clé sont admis dans les restaurants universitaires.

La carte CLÉ sert comme porte monnaie électronique pour vos repas au resto U. Elle est remise par votre établissement lors de votre inscription universitaire.

Si votre établissement ne délivre pas de carte CLÉ, vous pouvez vous en procurer une gratuitement dans tous les restos U.

RESTO' U LOUVIÈRE

Restaurant Universitaire

9, rue de la Louvière

Tél. 03 29 32 47 12

Ouvert du lundi au vendredi:

11h30 - 13h15

Prix du repas: 3,25 €

BRASSERIE U' CAMPUS FIBRES

Brasserie Universitaire

27, rue du Merle Blanc

Tél. 03 29 29 74 42

Ouvert du lundi au vendredi:

11h30 - 13h30

Prix du repas: 3,25 €

0.9

Calendrier,
crédits et emplois
du temps

Propédeutique (DNAT 1)

DNAT 2

DNAT 3

calendrier 2016/2017

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier 2017	février
1	A	1	A	1	B
2	B	2	B	2	B
3	B	3	B	3	B
4	B	4	B	4	B
5	B	5	B	5	B
6	B	6	B	6	B
7	B	7	B	7	A
8	B	8	B	8	A
9	B	9	B	9	A
10	B	10	B	10	A
11	A	11	B	11	A
12	A	12	B	12	A
13	A	13	B	13	A
14	A	14	A	14	A
15	A	15	A	15	A
16	A	16	A	16	A
17	B	17	A	17	B
18	B	18	A	18	B
19	B	19	A	19	B
20	B	20	A	20	B
21	B	21	A	21	B
22	B	22	A	22	B
23	B	23	A	23	B
24	B	24	A	24	B
25	A	25	A	25	A
26	A	26	A	26	A
27	A	27	A	27	A
28	A	28	A	28	A
29	A	29	A	29	A
30	A	30	A	30	A
31	A	31	A	31	A

mars	avril	mai	juin	juillet	août
1	B	1	A	A	1
2	B	2	A	A	2
3	B	3	A	A	3
4	B	4	A	A	4
5	B	5	A	A	5
6	A	6	B	B	6
7	A	7	B	B	7
8	A	8	B	B	8
9	A	9	B	B	9
10	A	10	B	B	10
11	A	11	B	B	11
12	A	12	B	B	12
13	B	13	B	B	13
14	B	14	B	B	14
15	B	15	A	B	15
16	B	16	A	B	16
17	B	17	A	B	17
18	B	18	A	B	18
19	B	19	A	B	19
20	A	20	B	B	20
21	A	21	B	B	21
22	A	22	B	B	22
23	A	23	B	B	23
24	A	24	B	B	24
25	A	25	B	B	25
26	A	26	B	B	26
27	A	27	B	B	27
28	A	28	B	B	28
29	A	29	B	B	29
30	A	30	B	B	30
31	A	31	B	B	31

Propédeutique / DNAT 1

Emploi du temps / semaine A

jours	8h30 > 12h30	14h00 > 18h00
lundi	théorie des arts Y. von Stebut	vidéo M. Poinsignon, J. DeFranoux
mardi	approche transmédia multimédia/vidéo/volume A. Chaboune/D. Mestanza/ J. DeFranoux	approche transmédia multimédia/vidéo/volume A. Chaboune/D. Mestanza/ J. DeFranoux
mercredi	image narrative P. Poirot	image narrative P. Poirot
jeudi	dessin/écriture A. Simon/J. Billet	dessin/écriture A. Simon/J. Billet
vendredi	graphisme/photographie C. Domingier/P. Jacques/ T. Leblond (1h/mois)	graphisme/photographie C. Domingier/P. Jacques/ T. Leblond (1h/mois)

Emploi du temps / semaine B

jours	8h30 > 12h30	14h00 > 18h00
lundi	image narrative P. Poirot	théorie des arts Y. von Stebut/M. Poinsignon
mardi	approche transmédia multimédia/vidéo/volume A. Chaboune/J. DeFranoux	approche transmédia multimédia/vidéo/volume A. Chaboune/M. Poinsignon/ J. DeFranoux
mercredi	atelier dessin A. Simon	atelier dessin A. Simon
jeudi	—	écriture J. Billet
vendredi	édition G. Bubuis	images et littératures/édition G. Bubuis/N.Ferrer-Gleize

Propédeutique / DNAT 1

Relevé de notes S1

modules.....crédits.....professeurs

pratiques plastiques

image et image narrative + workshop.....	02	P. Poirot
atelier édition-reliure + workshop.....	01	G. Dubuis
atelier dessin.....	02	A. Simon
typographie et image texte.....	02	C. Domingier
graphisme éditorial.....	01	T. Leblond
atelier transmédia		
volume-maquette-espace.....	02	A. Chaboune
traitement numérique de l'image mouvement.....	02	J. DeFranoux
réalisation multimédia.....	02	D. Mestanza
image mouvement et narration.....	02	M. Poinsignon/J. DeFranoux
photographie.....	02	P. Jacques
sous-total.....	18	

histoire et théorie des arts, langue étrangère

approche théorique des arts visuels et du son.....	04	Y. Von Stebut
image et littérature.....	02	N. Ferrer-Gleize
initiation aux sciences humaines, méthodologie générale, mise en lien textes-images, écriture.....	03	J. Billet
anglais.....	01	M. Hingston
sous-total.....	10	

bilan du travail plastique et théorique.....02

total.....30

Relevé de notes S2

modules.....crédits.....professeurs

pratiques plastiques

workshop dessin.....	02	A. Simon
workshop photographie/volume.....	02	P. Jacques/A. Chaboune
workshop photographie.....	02	P. Jacques
workshop son.....	02	Y. Von Stebut/M.Poinsignon/ J. DeFranoux
projet fin d'année/recherches personnelles.....	05	collège des enseignants
atelier graphisme.....	01	C. Domingier/T. Leblond
atelier multimédia.....	01	D. Mestanza
atelier image mouvement.....	01	M. Poinsignon/J. DeFranoux
sous-total.....	16	

histoire et théorie des arts, langue étrangère

recherche, écriture, corpus.....	05	N. Ferrer-Gleize/J. Billet/ Y. Von Stebut
corpus (mise en forme).....	04	C. Domingier/T. Leblond
anglais.....	01	M. Hingston
sous-total.....	10	

bilan du travail plastique et théorique.....04

total.....30

DNAT ≥

Emploi du temps / semaine A

jours	8h30 > 12h30	14h00 > 18h00
lundi	multimédia D. Mestanza	théorie des arts Y. von Stebut
mardi	image narrative P. Poirot	vidéo M. Poinsignon, J. DeFranoux
mercredi	anglais M. Hingston	volume ou gravure A. Chaboune
jeudi	écriture/graphisme J. Billet/C. Domingier, T. Leblond (1x/mois)	photographie/graphisme P. Jacques/C. Domingier, T. Leblond (1x/mois)
vendredi	édition G. Dubuis	édition G. Dubuis

Emploi du temps / semaine B

jours	8h30 > 12h30	14h00 > 18h00
lundi	théorie des arts Y. von Stebut	vidéo M. Poinsignon/J. DeFranoux
mardi	atelier dessin A. Simon	atelier dessin A. Simon
mercredi	édition G. Dubuis	image narrative P. Poirot
jeudi	écriture/vidéo/photographie J. Billet/M. Poinsignon/P. Jacques	photographie/graphisme P. Jacques/C. Domingier
vendredi	images et littératures N. Ferrer-Gleize	graphisme C. Domingier

DNAT ≥

Relevé de notes S3

modules.....crédits.....professeurs

pratiques plastiques

photographie.....	02	P. Jacques
dessin.....	02	A. Simon
du texte à l'image narration.....	02	P. Poirot
atelier édition/sérigraphie.....	02	A. Simon/G. Dubuis
design graphique.....	02	C. Domingier/T. Leblond
image mouvement et narration.....	02	M. Poinsignon/J. DeFranoux
volume/gravure.....	02	A. Chaboune
réalisation multimédia.....	02	D. Mestanza
sous-total.....	16	

histoire et théorie des arts, langue étrangère

approche théorique des arts visuels et du son.....	03	Y. Von Stebut
image et littérature.....	02	N. Ferrer-Gleize
écriture et vidéo.....	02	J. Billet
Anglais.....	01	M. Hingston
sous-total.....	08	

recherches et expérimentations personnelles

bilan du travail plastique et théorique.....	04
total.....	30

Relevé de notes S4

modules.....crédits.....professeurs

pratiques plastiques

édition.....	05	collège des enseignants
atelier transmédia/image mouvement.....	02	C. Domingier/M. Poinsignon/ J. DeFranoux
studio exposition.....	05	P. Jacques/M. Poinsignon/ J. DeFranoux/J. Billet/ A. Chaboune
atelier multimédia.....	02	D. Mestanza
sous-total.....	14	

approches théoriques liées au studio, travail d'écriture

suivi du corpus.....	07	J. Billet/N. Ferrer-Gleize/ Y. Von Stebut
anglais.....	01	M. Hingston
sous-total.....	08	

recherches et expérimentations personnelles

bilan du travail plastique et théorique.....	04
total.....	30

DNAT 3

Emploi du temps / semaine A

jours	8h30 > 12h30	14h00 > 18h00
lundi	atelier édition P. Poirot, G. Dubuis	multimédia D. Mestanza
mardi	théorie des arts Y. von Stebut	—
mercredi	atelier dessin A. Simon	atelier dessin A. Simon
jeudi	photographie/édition P. Jacques/G. Dubuis	—
vendredi	écriture J. Billet	écriture/vidéo J. Billet/M. Poinignon, J. DeFranoux

Emploi du temps / semaine B

jours	8h30 > 12h30	14h00 > 18h00
lundi	anglais M. Hingston	atelier édition P. Poirot, G. Dubuis
mardi	théorie des arts Y. von Stebut	projet Y. von Stebut, P. Poirot
mercredi	photographie P. Jacques	photographie/volume P. Jacques/A. Chabhboune
jeudi	atelier optionnel/projet N. Ferrer-Gleize/C. Dominger	images et littératures N. Ferrer-Gleize
vendredi	écriture/graphisme J. Billet/C. Dominger T. Leblond (1x/mois)	vidéo M. Poinignon, J. DeFranoux

DNAT 3

Relevé de notes S5

modules.....crédits.....professeurs

pratiques plastiques

sujet transversal.....	04	collège des enseignants
ateliers ressources (à ateliers minimum au choix).....	04	collège des enseignants
Design Éditorial " Micromégas".....	02	C. Dominger/ T. Leblond
sous-total.....	10	

histoire et théorie des arts, langue étrangère

images et littérature.....	02	N. Ferrer-Gleize
Carnet de recherche autour de Micromégas.....	02	N. Ferrer-Gleize
approche théorique des arts visuels et du son.....	02	Y. Von Stebut
Anglais.....	02	M. Hingston
sous-total.....	08	

stages.....	02
recherches et expérimentations personnelles.....	04
bilan du travail plastique et théorique.....	06
total.....	30

Relevé de notes S6

modules.....crédits.....professeurs

pratiques plastiques

méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre.....	06	collège des enseignants
sous-total.....	06	

histoire et théorie des arts, langue étrangère

écriture mémoire.....	05	J. Billet/N. Ferrer-Gleize/ Y. Von Stebut/M. Hingston
sous-total.....	05	

recherches et expérimentations personnelles

participation à des projets collectifs.....	04
total.....	15

1.0

Règlement intérieur

— Préambule

L'École Supérieure d'Art de Lorraine (ÉSAL) est un Établissement Public de Coopération Culturelle placé sous l'autorité d'un Directeur. Elle est composée des deux Écoles Supérieures d'Art situées à Metz et à Épinal placées chacune sous l'autorité d'un directeur de site.

Le présent règlement définit la vocation et fixe les règles essentielles d'organisation et de fonctionnement de l'École Supérieure d'Art de Lorraine. Il en est remis un exemplaire aux professeurs et agents de l'École Supérieure d'Art de Lorraine, ainsi qu'à chaque étudiant au moment de l'inscription, afin qu'ils puissent s'y référer en toute circonstance utile.

Sur le site de Metz ou d'Épinal, il est à tout moment consultable au secrétariat ou à la médiathèque par les étudiants et toutes personnes désireuses de s'informer sur les règles applicables à l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

L'inscription à l'École Supérieure d'Art de Lorraine vaut acceptation de ce présent règlement.

— Chapitre I

Vocation, statut, tutelles et habilitations de l'ÉSAL

— Article 1: L'École Supérieure d'Art de Lorraine est un établissement d'enseignement supérieur, qui assure la formation artistique et professionnelle de créateurs, dans le domaine des arts plastiques.

Le projet pédagogique de l'établissement est présenté dans le Livret de l'étudiant.

L'École Supérieure d'Art de Lorraine offre également à un public amateur des cours post-scolaires à raison de deux cours par semaine pour le site de Metz, et pour le site d'Épinal.

Elle organise des expositions et des manifestations qui contribuent à informer sur l'art et son actualité, qui s'inscrivent dans la politique culturelle menée par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la Ville d'Épinal.

— Article 2 : L'École Supérieure d'Art de Lorraine est habilitée, par agrément de l'État, à dispenser les enseignements de cycle long dans les options Art et Communication pour le site de Metz et les enseignements de cycle court dans les mentions Images et Narrations/ Design d'expression pour le site d'Épinal.

Ces enseignements nationaux sont sanctionnés par des diplômes nationaux et sont régis par l'Arrêté du 13 novembre 2006, qui précise l'organisation des études et les modes d'évaluation.

— Article 3 : L'École Supérieure d'Art de Lorraine est un établissement public de coopération culturelle. Elle est habilitée à recevoir des subventions de l'État qui assure le contrôle pédagogique des formations sanctionnées par des diplômes nationaux. Elle est également susceptible de recevoir des contributions

et subventions de collectivités ou de ses groupements: Villes, Conseils Généraux, Conseil Régional de Lorraine, Communauté d'Agglomération et de tout autre partenaire intéressé.

— Chapitre II

Organisation des études

▬ Article 4 : Site de Metz et site d'Épinal: Sur le site de Metz, l'organisation des études est structurée autour d'un premier cycle de trois ans sanctionné par le DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques) et d'un deuxième cycle de deux ans aboutissant au DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique). Les spécificités de l'école sont entre autres, les dispositifs multiples option Art et les systèmes graphiques et narratifs option Communication. Sur le site d'Épinal, l'organisation des études est structurée autour d'un cycle de trois ans sanctionné par le DNAT (Diplôme National d'Art et Technique). Les spécificités de l'école sont entre autres l'étude et la pratique des arts et des techniques de l'image avec les options Images et Narrations/Design Graphique.

▬ Article 4-1 : Les crédits d'enseignement: Les crédits d'enseignement sont attribués selon les règles du Système Européen de Crédits Cumulables et Transférables (ECTS), conformément à l'arrêté ministériel du 13 novembre 2006. L'année académique est divisée en deux semestres indépendants (transfert et accumulation). Chaque semestre est sanctionné par 30 crédits. Un crédit ECTS = 25/30 h de travail pour l'étudiant. Des unités d'enseignement sont réparties à l'intérieur de chaque rubrique d'enseignement par l'équipe pédagogique.

▬ Article 4-2 : Le contrat d'études: Le contrat d'études, qui fait l'objet

d'un accord entre l'étudiant et le directeur de site situé à Metz ou à Épinal, comprend la liste des cours à suivre. Il concerne principalement les étudiants de troisième, quatrième et cinquième années. En cas de transfert de crédits, le contrat d'études doit faire l'objet d'un accord entre l'étudiant et les deux établissements concernés (établissements français ou étrangers), avant le départ de l'étudiant. Il doit être actualisé immédiatement en cas de changement de cours après l'arrivée dans l'établissement d'accueil.

▬ Article 4-3 : Le supplément au diplôme (DNAP et DNSEP): Le supplément au diplôme est délivré par l'École Supérieure d'Art de Lorraine. Il s'agit d'une annexe explicative du diplôme national officiel, qui a pour objectif de faciliter la compréhension internationale du diplôme délivré. Il indique la nature de ce dernier, ainsi que le niveau de qualification, le contenu du cursus et les résultats obtenus.

— Chapitre III

Admission dans le cursus

▬ Article 5 : L'admission en première année: L'admission en première année se fait par concours. Il faut en outre être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (étudiants étrangers).

▬ Article 5-1 : Contenu du concours: Le concours comporte pour le site de Metz une épreuve écrite de culture générale et de langue vivante (durée: 4 h), une épreuve plastique (durée: 4 h), un entretien avec un jury portant sur les motivations du candidat et s'appuyant sur la présentation d'un dossier personnel de travaux (durée: 15 min.). Pour le site d'Épinal, le concours comporte une épreuve plastique (durée: 2 h), deux épreuves

de culture générale (durée: 3 h 30), une épreuve de langue étrangère (durée: 1 h). Les futurs étudiants doivent également présenter et commenter lors d'un entretien avec un jury un dossier personnel permettant de situer leurs différents centres d'intérêts. La durée ou la nature des épreuves étant susceptibles d'être modifiées, les candidats en seront tenus informés.

▬ Article 5-2 : L'admission en cours de cursus: Les admissions en deuxième, troisième, quatrième et cinquième années d'étudiants venant d'autres écoles agréées pour les mêmes cursus d'études, sont soumises aux mêmes conditions que pour les étudiants de l'École Supérieure d'Art de Lorraine. Les demandes sont examinées par les commissions compétentes qui apprécient, lors d'entretiens individuels, la capacité de l'étudiant à intégrer le domaine choisi. Les candidatures provenant d'autres filières de formations spécialisées comparables, françaises ou étrangères, sont examinées par ces mêmes commissions. Pour ceux dont le cursus n'a pas fait l'objet de conventions particulières ou ne correspond pas aux règles admises par les Ministères concernés, une commission nationale d'équivalence statue en dernier ressort sur l'année d'insertion.

— Chapitre IV

Régime des études et inscriptions

▬ Article 6 : Chaque étudiant inscrit à l'École Supérieure d'Art de Lorraine bénéficie du régime de sécurité sociale des étudiants, sous réserve qu'il remplisse les autres conditions légales de ce bénéfice.

▬ Article 7 : L'inscription, ou la réinscription, n'est effective qu'après la constitution du dossier administratif complet et le règlement des droits

d'inscription. Ces formalités conditionnent la remise de la carte d'étudiant aux ayant droit et la délivrance des attestations et certificats de scolarité. Le montant des droits d'inscription est fixé par délibération du Conseil d'Administration, qui précise les conditions d'application des tarifs ainsi que les modalités générales du versement.

— Chapitre V

Cours Post-scolaires:

▬ Article 8 : Les cours post-scolaires sont ouverts sans concours ou examen préalable des connaissances, aux adultes majeurs pour le site de Metz et pour le site d'Épinal. Les activités se déroulent durant l'année universitaire, aux périodes d'ouverture de l'école et aux horaires qu'elle a fixés pour le site de Metz, et d'Épinal. Des stages d'une semaine sont également proposés aux adultes durant les périodes des vacances scolaires pour le site d'Épinal, aux dates et horaires fixés par l'établissement.

▬ Article 8-1 : Les cours et ateliers destinés aux amateurs sont conçus pour répondre à diverses attentes de ce public, principalement dans les domaines suivants: dessin, peinture, gravure, photographie, céramique...
▬ Article 8-2 : L'âge minimum requis pour l'inscription est de 18 ans dans l'année civile en cours pour le site de Metz, et pour le site d'Épinal. Il n'y a pas d'âge maximum.

▬ Article 9 : Les demandes d'inscription à ces cours sont reçues au secrétariat de l'École de Metz ou d'Épinal, qui les enregistre dans l'ordre de leur dépôt. Les possibilités d'inscriptions sont offertes aux candidats en fonction des places vacantes. Les inscriptions définitives et le paiement des droits ont lieu durant le mois de septembre.

L'inscription n'est effective qu'après règlement des droits d'inscription (voir Article 7 du présent règlement).

— Chapitre VI

Responsabilités et assurances

• Article 10 : Dispositions générales:

Le présent chapitre s'applique à toute personne fréquentant l'ÉSAL, quel que soit le statut dont elle bénéficie. Les objets personnels et le matériel appartenant aux étudiants sont sous leur responsabilité. L'ÉSAL ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas de vol, perte ou détérioration. La responsabilité de l'ÉSAL ne saurait être engagée sans preuve d'une faute imputable à cette dernière, lorsque des dommages corporels ou matériels sont causés aux étudiants dans l'enceinte de l'établissement, ou à l'extérieur lors d'activités ou de voyages organisés dans le cadre des études.

• Article 10-1 : Toute personne inscrite à l'ÉSAL est tenue de se conformer aux consignes de sécurité données par le personnel. L'utilisation de certaines machines, notamment, n'est permise, qu'aux étudiants ou personnes descours post-scolaires dûment autorisés.

• Article 10-2 : Chaque personne inscrite à l'ÉSAL doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'elle pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'établissement, lors de l'inscription.

• Article 10-3 : Le prêt de matériel ou de documents appartenant à l'ÉSAL est soumis à l'accord préalable du personnel habilité. Ce prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ÉSAL, engage l'emprunteur à prendre en charge les frais de réparation ou de vol des objets empruntés en cas de dommage matériel, de perte ou de

vol. L'emprunteur se doit de vérifier, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le matériel devra rester sous la garde personnelle de l'emprunteur.

• Article 10-4 : Les étudiants et les parents ou tuteurs des élèves mineurs doivent fournir à l'ÉSAL, lors de leur inscription, toute information de nature à garantir leur prise en charge dans les situations accidentelles (informations dont pourrait avoir besoin un médecin chargé d'un soin urgent, coordonnées téléphoniques permettant un contact rapide avec les proches). L'ÉSAL est tenue à la plus totale confidentialité de ces informations.

• Article 11 : Dispositions concernant les étudiants (et non le public des cours post-scolaires): Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études et sous la conduite effective d'enseignants sont placés sous la responsabilité générale de l'ÉSAL. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiants, même si cette initiative est agréée par l'ÉSAL et que ses résultats sont intégrés à l'évaluation des études.

• Article 11-1 : Durant leurs stages en milieu professionnel, l'ÉSAL se dégage de toute responsabilité quant aux travaux réalisés par les étudiants pour le compte de l'organisme d'accueil. Les étudiants dans cette position gardent le bénéfice de leur couverture sociale, mais l'organisme d'accueil est tenu de vérifier la bonne prise en charge par ses assurances, des risques spécifiques auxquels les stagiaires accueillis pourraient être exposés. L'ÉSAL ne s'implique en aucun cas dans les rétributions ou dédommagements que les organismes d'accueil peuvent

convenir avec leurs stagiaires.

• Article 11-2 : Les étudiants de quatrième année pour le site de Metz et les étudiants de troisième année pour le site d'Épinal ont la possibilité, sur examen de leur dossier de candidature, de participer à un échange ERASMUS dans l'un des établissements partenaires de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

• Article 11-3 : Ce séjour, d'une durée de 3 à 5 mois, fait l'objet d'un contrat d'étude signé par le directeur de site et par un représentant de l'établissement d'accueil. Les crédits validés à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS sont acquis sans nouvelle évaluation de l'étudiant.

• Article 11-4 : Sauf stipulation contraire précisée par convention: Lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiants français ou étrangers accueillis temporairement à l'ÉSAL sont placés sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils sont tenus au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiants de l'ÉSAL accueillis dans d'autres établissements sont, durant leur(s) séjour(s), placés sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil.

— Chapitre VII

Ouverture, accès et utilisation des services et des locaux

• Article 12 : Le début des cours est fixé au lundi suivant le quinze septembre pour le site de Metz, début octobre pour le site d'Épinal, et aux jours précisés lors des inscriptions pour les cours post-scolaires. Les dates des vacances scolaires sont fixées en début d'année, en référence au calendrier national. Elles peuvent toutefois différer de celui-ci.

• Article 12-1 : Pour tout ou partie de ses activités, l'ÉSAL est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 20 h 30 pour le site de Metz, et du lundi au vendredi,

de 8 h 00 à 19 h 00 pour le site d'Épinal.

• Article 12-2 : Les espaces d'accueil, d'information et d'exposition sont accessibles à tout public, aux heures d'ouverture spécifiées par affichage.

• Article 12-3 : La médiathèque est ouverte aux enseignants et aux étudiants ainsi qu'aux personnes qui y sont dûment autorisées. Les horaires d'ouverture, les conditions de consultation et de prêt, ainsi que les consignes particulières à ce service sont communiquées par affichage.

• Article 12-4 : Les horaires d'ouverture et les éventuelles conditions particulières d'accès aux ateliers spécialisés et techniques sont fixés chaque année dans le cadre de l'emploi du temps des enseignants et du personnel concerné. Toute dérogation à cet article doit expressément avoir fait l'objet d'un accord préalable du directeur de site et du responsable des locaux.

• Article 13 : Les enseignants et les étudiants sont tenus de se conformer à toutes consignes du personnel concernant la propreté des locaux et les espaces de travail mis à leur disposition.

— Chapitre VIII

Travaux et matériels personnels des étudiants

• Article 14 : Les fournitures, l'outillage et le matériel personnels des étudiants sont à leur charge. Des aides en nature peuvent être allouées par l'ÉSAL selon les règles propres à chaque atelier.

• Article 15 : Les travaux réalisés à l'ÉSAL par les étudiants sont la propriété de ces derniers, même s'ils ont bénéficié d'aide de l'école pour leur élaboration. Il appartient à leurs auteurs de les identifier, de les protéger et de respecter toutes consignes de l'ÉSAL quant à leur rangement. Après les dates limites

fixées pour les enlèvements, les travaux toujours présents dans les locaux sont réputés abandonnés et peuvent être détruits. L'ÉSAL est autorisée à reproduire, sur tout support, les travaux que les étudiants ont réalisés durant leurs études.

— Chapitre IX

Cession de droits patrimoniaux

▪ Article 16 : De manière générale et dans le cadre de la réalisation de projets pédagogiques, les étudiants sont amenés à élaborer des œuvres. Il convient dès lors que les droits de propriété intellectuelle de nature patrimoniale relatifs à ces œuvres soient cédés à l'École Supérieure d'Art de Lorraine et que l'étendue de ces droits soit clairement énoncée. Un cadre de contrat de cession de droits patrimoniaux est ainsi joint en annexe du présent règlement intérieur.

— Chapitre X

Règles générales et discipline

▪ Article 17 : L'assiduité: L'enseignement doit être suivi à temps complet.

L'assiduité aux cours et le travail en atelier sont obligatoires. Les absences, qui n'ont pas fait l'objet d'un accord préalable, doivent être justifiées au secrétariat par attestation ou certificat. Les absences directement liées à la nature des études, notamment à des projets qui nécessitent des développements à l'extérieur de l'ÉSAL, doivent être convenues avec l'administration et les professeurs concernés.

▪ Article 18 : Les règles particulières: Il est formellement interdit de fumer dans les locaux de l'ÉSAL (voir décret n° 2006 1 386 du 15 novembre 2006, qui renforce l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif à compter

du 1er février 2007). S'agissant d'un établissement d'enseignement supérieur, la consommation d'alcool est interdite, sauf dans le cadre de manifestations exceptionnelles, pour lesquelles l'autorisation a été préalablement donnée par le directeur de site. La possession de substances illicites dans l'enceinte de l'établissement est formellement interdite.

▪ Article 19 : La discipline:

Le Directeur et les directeurs de site sont responsables de la discipline générale de l'ÉSAL. Les professeurs sont responsables de la discipline dans les cours et ateliers dont ils ont la charge.

▪ Article 20 : Les sanctions: En cas de non-respect par les étudiants du présent règlement ou des règles communément admises de la vie en société, les sanctions peuvent être:

L'exclusion par l'enseignant concerné du cours ou de l'atelier dont il a la responsabilité. Il est dans ce cas tenu d'aviser l'administration de sa décision. L'octroi d'un avertissement sous la forme d'un courrier motivant cette décision.

L'exclusion temporaire de l'ÉSAL pour faute légère ou consécutivement à trois avertissements.

L'exclusion définitive de l'ÉSAL pour faute grave (dégradation ou vol de matériel, violence verbale ou physique, falsification de documents...).

— Chapitre XI

Administration, représentation et instances

▪ Article 21 : La direction: L'École Supérieure d'Art de Lorraine est placée sous l'autorité du Directeur qui prend toute décision relative à son bon fonctionnement et à l'application du présent règlement. Le site de Metz et le site d'Épinal sont chacun placés

sous l'autorité d'un directeur de site. Il prend toutes les décisions relatives au fonctionnement courant du site dont il a la responsabilité. Le Directeur est le responsable direct du personnel de l'établissement, sous l'autorité du Président de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

▪ Article 22 : La coordination: Dans son ensemble, elle est assurée sur le site de Metz par un coordinateur des études et un coordinateur des opérations extérieures. Sur le site d'Épinal, elle est assurée par un coordinateur interne – externe. Les coordinateurs sont nommés par les directeurs de site.

▪ Article 22-1 : Le Directeur de l'établissement peut décider en accord avec les directeurs de site, pour une durée de deux ans, de la mise en place de coordinateurs par année et par option. Cette mesure n'est pas obligatoire. Les coordinateurs par année et par option sont spécifiquement chargés de la préparation du programme de l'année universitaire et de l'organisation des évaluations semestrielles.

▪ Article 22-2 : Les missions particulières de coordination sont définies par le Directeur et confiées à des enseignants pour les périodes nécessaires.

▪ Article 22-3 : Les heures de coordination sont rémunérées selon la réglementation en vigueur.

▪ Article 23 : La représentation des étudiants: Les étudiants de chaque site élisent pour un an, un représentant de chaque année, soit au total huit représentants.

▪ Article 23-1 : Les cinq représentants du site de Metz et les trois représentants du site d'Épinal sont associés à la réflexion de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative, en participant notamment, au Conseil Pédagogique.

Ils assurent en outre la communication directe auprès de la direction pour toute question ou suggestion concernant la vie de l'école.

▪ Article 23-2 : Les huit représentants élisent en leur sein, deux représentants, dont un représentant pour le site de Metz et un représentant pour le site d'Épinal. Ces deux représentants siègeront au Conseil d'Administration.

▪ Article 24 : Le jury des commissions et du concours d'admission: Ces dispositions ne concernent pas les diplômes nationaux, pour lesquels les jurys sont constitués sous la responsabilité du Ministère de la Culture et de la Communication. Les jurys des commissions et du concours d'admission sont constitués sous la responsabilité du Directeur en accord avec les directeurs de site. Les professeurs désignés comme membres de jury ne peuvent se désister, sauf en cas de force majeure. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiants, même si cette initiative est agréée par l'ÉSAL et que ses résultats sont intégrés à l'évaluation des études.

▪ Article 25 : Le Conseil Pédagogique:

▪ Article 25-1 : Composition: Le Conseil Pédagogique est composé des membres suivants:

- Le Directeur de l'établissement,
- Les directeurs de site,
- Un représentant de l'administration de l'École Supérieure d'Art de Lorraine, élu par les enseignants et le personnel administratif,
- Le coordinateur interne – externe,
- Le coordinateur des études,
- Le coordinateur des opérations extérieures,
- Les coordinateurs par année,

- Les représentants étudiants, élus par les étudiants.

D'autres membres peuvent être invités, sur décision du Directeur.

- Article 25-2: Missions: Le Conseil Pédagogique participe à l'élaboration du projet de l'établissement et au règlement des études. Il propose, sous le contrôle de la direction, les manifestations qui accompagnent le projet pédagogique: expositions, publications, voyages, workshops... Il est consulté par le Directeur et les directeurs de site pour les grandes orientations dans le domaine de l'équipement des ateliers.

- Article 25-3 : Périodicité: Le Conseil Pédagogique est placé sous la présidence du Directeur, qui fixe l'ordre du jour.

Il se réunit au moins une fois par trimestre, à l'initiative du Directeur de l'établissement.

- Article 25-4 : Publicité: À la fin de ses travaux, le Conseil Pédagogique diffuse un compte-rendu de réunion.

- Article 26 : Le Conseil d'Administration:

- Article 26-1 : Composition: Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants:

- 6 représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,
- 6 représentants de la Ville d'Épinal,
- le Maire de la commune siège de l'établissement ou son représentant,
- 5 personnes qualifiées désignées pour un mandat de 3 ans:
 - 1 représentant de l'État,
 - 1 représentant du Centre Pompidou-Metz
 - 1 représentant du Pôle Image désigné par la SEM Le développement économique d'Épinal/Golbey,

- 1 représentant de l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy,

- le Maire de la Ville d'Épinal ou son représentant.

- 3 représentants enseignants,
- 2 représentants étudiants.

- Article 26-2 : Des personnalités extérieures au conseil peuvent être invitées sur décision du Président.

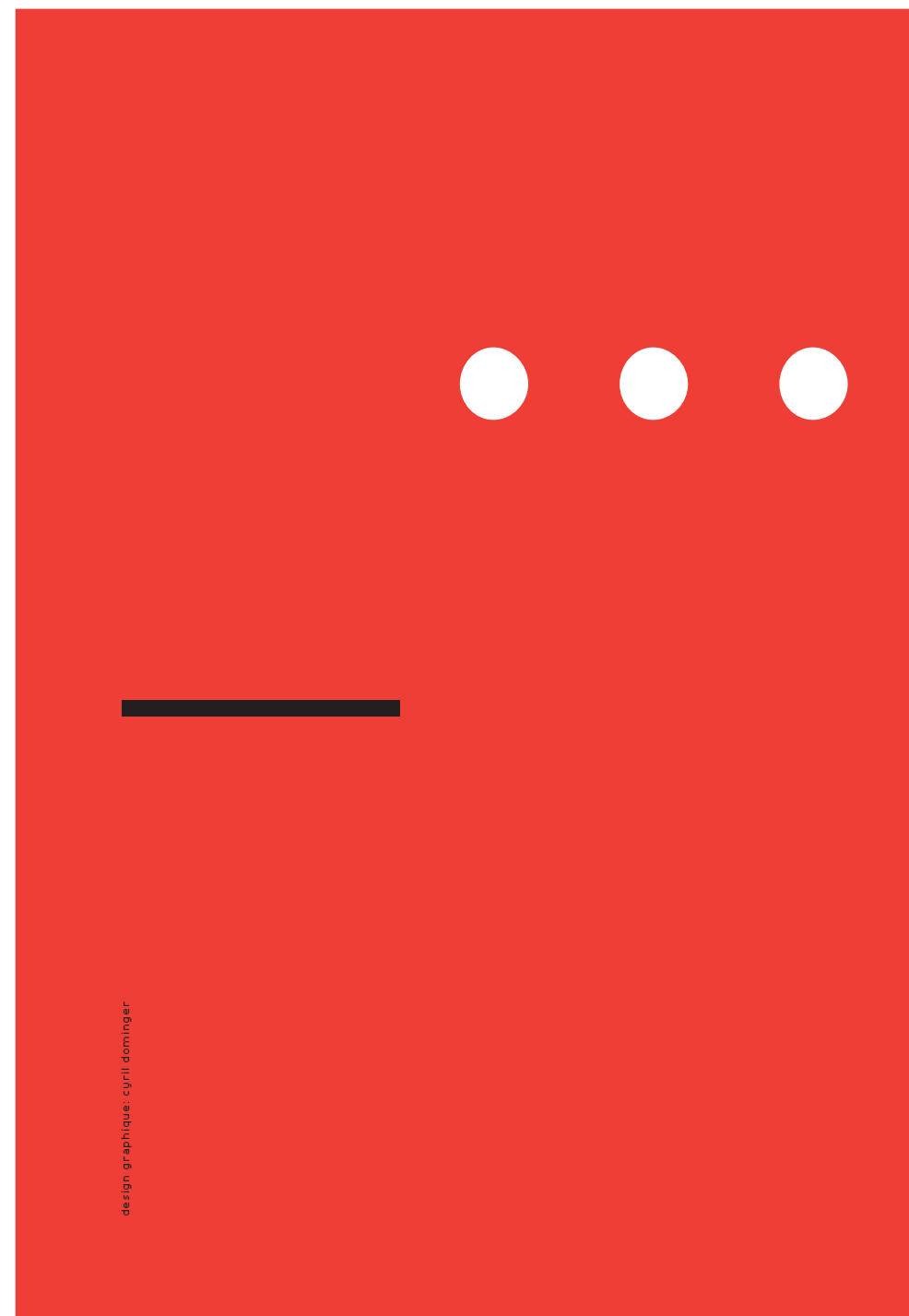
- Article 26-3 : Missions: Le Conseil d'Administration est une instance consultative. Il analyse l'évolution du projet de l'École Supérieure d'Art de Lorraine et accompagne le pilotage de la direction. Le Conseil d'Administration a une fonction informative des partenaires institutionnels de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

- Article 26-4 : Périodicité: Le Conseil d'Administration est convoqué à l'initiative du Président au moins une fois par an, afin d'examiner le bilan d'activité de l'école et les grandes orientations et décisions concernant l'avenir de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.

- Article 26-5 : L'ordre du jour est fixé par le Président. Il est envoyé à tous les membres en même temps que la convocation, trois semaines avant la date du Conseil.

- Article 26-6 : Chacun des membres reçoit en outre, l'intégralité du dossier qui sera étudié lors du Conseil d'Administration, une semaine avant la date de ce dernier.

- Article 26-7 : Publicité: À la suite de ses travaux, le Conseil d'Administration diffuse un compte rendu de réunion.





École Supérieure d'Art
de Lorraine